

Portrait du quartier Duberger-Les Saules



Pour penser ensemble un quartier solidaire

Ce portrait est produit par
la Table de concertation Duberger-Les Saules
dans le cadre d'une démarche d'approche territoriale intégrée
de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Avril 2014



*Table de concertation
Duberger-Les Saules*

Portrait du quartier Duberger-LesSaules



Pour penser ensemble un quartier solidaire



*Table de concertation
Duberger-Les Saules*

SOMMAIRE

I - Remerciements	5
II - Liste des acronymes	6
III - Présentation	7
IV - Méthodologie	8
V - Mise en contexte	9
a. Historique de la Table de concertation Duberger-Les Saules	9
b. L'approche territoriale intégrée (ATI)	10
1 - Présentation du territoire	13
1.1 - Historique du quartier Duberger-Les Saules	15
1.2 - Géographie	16
1.3 - Démographie	18
2 - Portrait par thématique	23
2.1 - La pauvreté et l'exclusion sociale	25
2.2 - La santé	26
2.3 - L'économie et l'emploi	34
2.4 - L'éducation et la formation	39
2.5 - L'habitat	43
2.6 - Le transport	47
2.7 - La sécurité alimentaire	51
2.8 - L'immigration	55
2.9 - Le milieu communautaire	58
3 - Forums citoyens	61
3.1 - Forum d'octobre 2011	63
3.2 - Forum d'avril 2012	67
3.3 - Forum d'avril 2013	71
4 - Constats du portrait	73
5 - Conclusion	79
Annexe 1 - Membres de la Table de concertation Duberger-Les Saules	82
Bibliographie	83

RÉDACTION :

Comité de pilotage de la démarche d'approche territoriale intégrée, composé de l'arrondissement Les Rivières, du Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale, du Centre local d'emploi de Sainte-Foy, de la Commission scolaire de la Capitale, du Conseil de quartier Duberger-Les Saules, du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, de la Direction régionale de santé publique de la Vieille-Capitale, Partage Chrétien Ste-Monique Les Saules et des animateurs de milieu.

RÉVISION LINGUISTIQUE :

Christine Paré

CORRECTION D'ÉPREUVE :

Comité de pilotage de la démarche d'approche territoriale intégrée

INFOGRAPHIE :

Lise Vaillancourt

PHOTOGRAPHIES :

Suzanne Archambault, Maurice Auger, Lise Doyon, Marie-Pier Gagné, Lyne Gilbert, Manon Roy, Marie-Eve Savard, Kaven St-Pierre, Sylvain Shea, Lise Vaillancourt

IMPRESSION :

Imprimerie St-Vallier

FINANCEMENT :

La réalisation de cette publication est rendue possible grâce à l'Alliance pour la solidarité dont les signataires sont :

- La Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale;
- Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Elle reçoit également l'appui financier de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale.

I - REMERCIEMENTS

Le document que vous tenez entre vos mains est le produit d'un long processus qui s'est amorcé en 2009 avec la décision de la Table de concertation Duberger-Les Saules d'adopter une démarche d'approche territoriale intégrée (ATI) pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'étape d'établissement d'un portrait venait en tête de liste et beaucoup de personnes y ont travaillé. Nous aimerions souligner leur apport.

D'abord, mentionnons la participation des différents animateurs de milieu ainsi que du comité de pilotage de la démarche ATI, qui ont lu et analysé une énorme quantité de documents pour, dans un premier temps, préparer des consultations citoyennes et, dans un deuxième temps, coucher le résultat sur papier.

Ensuite, soulignons également la participation de tous les citoyens qui se sont déplacés aux différents forums citoyens pour prendre connaissance de cette information, la commenter, parfois même la remettre en question et, finalement, la bonifier avec leurs propres connaissances.

Mentionnons également la participation des membres de la Table de concertation Duberger-Les Saules, qui étaient aux premières loges lorsque cette démarche a démarré. Ils sont le point de départ de cette aventure.

Pensons également aux représentants des différentes instances politiques, pour leur intérêt et leur suivi de notre projet. Savoir à l'avance que nous serons écoutés aide grandement à canaliser notre énergie.

Et, finalement, nos bailleurs de fonds, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale ainsi que l'Alliance pour la solidarité de la Capitale-Nationale, qui soutiennent cette démarche.

Merci à tous ces gens. Il y a une part de chacun de vous dans ce portrait!

Sylvain Shea
Animateur de milieu



II - LISTE DES ACRONYMES

A. D.	Aire de diffusion
ASSS	Agence de la santé et des services sociaux
ATI	Approche territoriale intégrée
CCLP	Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale
CDEC	Corporation de développement économique communautaire
CEPE	Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion
CLE	Centre local d'emploi
CLESA	Comité local en sécurité alimentaire de Duberger-Les Saules
CLSC	Centre local de services communautaires
CRÉ	Conférence régionale des élus
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DDM	Dispensaire diététique de Montréal
DRSP	Direction régionale de santé publique
HLM	Habitation à loyer modique
IMPAQ	Projet « Impliqué(e)s pour améliorer notre quartier »
INSPQ	Institut national de santé publique du Québec
ISQ	Institut de la statistique du Québec
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MESS	Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MFE	Ministère des Finances et de l'Économie
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
MTQ	Ministère des Transports du Québec
OBNL	Organisme à but non lucratif
OMHQ	Office municipal d'habitation de Québec
OPDQ	Ordre professionnel des diététistes du Québec
PPN	Panier à provisions nutritif
RTC	Réseau de transport de la Capitale
SCHL	Société canadienne d'hypothèques et de logement
SFR	Seuil de faible revenu
SOMHAC	Société municipale d'habitation Champlain
TCDLS	Table de concertation Duberger-Les Saules

III - PRÉSENTATION

Comme représentant du Conseil de quartier Duberger-Les Saules, il me fait plaisir de vous présenter ce document *Portrait du quartier Duberger-Les Saules*.

En 2009-2010 l'organisatrice communautaire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, madame Ginette-Buist Olivier, a interpellé le Conseil de quartier Duberger-Les Saules au sujet d'une démarche qui est apparue importante pour les citoyens du quartier. Déjà, en 2004, à titre de président du Conseil de quartier, j'étais impliqué à la Table de concertation Duberger-Les Saules et, par la suite, au comité de pilotage du projet Impliqué(e)s pour améliorer notre quartier (IMPAQ), devenu, en juin 2013, une démarche d'approche territoriale intégrée (ATI).

En effet, à la suite d'une décision presque unanime, la Table de concertation Duberger-Les Saules fit le nécessaire pour amorcer une démarche ATI. Cette démarche a été reconnue par la Conférence régionale des élus de la Capitale-Nationale en juin 2013. Il faut aussi mentionner l'engagement politique de la Ville dans cette aventure.

Cette démarche est avant tout une démarche citoyenne. En effet, les citoyens et citoyennes de Duberger-Les Saules et les permanents de différents organismes communautaires se sont prononcés lors de trois rencontres appelées « forums citoyens Duberger-Les Saules », sur les enjeux et les priorités du milieu pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les décisions ne peuvent se prendre sans que soit dressé un portrait du quartier décliné sur la dizaine de thèmes qui constituent le cœur du présent document.

Nous pouvons constater déjà la valeur ajoutée de cette démarche, notamment en ce qui a trait aux aspects suivants :

- L'évolution des échanges ayant cours à la Table de concertation qui regroupe une très grande majorité d'organismes du milieu ; les membres qui y prennent part ont développé la capacité de passer du « je » au « nous » et d'aller au-delà de la mission de son propre organisme. Cette dynamique a favorisé un travail plus concerté pour mettre de l'avant, tous ensemble, des priorités axées sur les citoyens du quartier en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

- Des organismes du secteur qui étaient, au départ, absents de la Table se sont joints à la démarche ATI.
- Il s'agit du premier portrait d'ensemble dont le quartier dispose. Il pourra inspirer des actions au Réseau de transport de la Capitale (RTC), aux élus, aux gens d'affaires et à tous les acteurs du milieu qui veulent s'investir.
- On y met en lumière les gens les plus vulnérables autour desquels le milieu doit se mobiliser pour offrir une aide concrète, soit les aînés, les personnes seules, les jeunes adultes, les familles monoparentales, les immigrants, etc.

Comme citoyen, j'y vois l'occasion d'attirer l'attention sur mon quartier, qui est le deuxième plus peuplé de la ville de Québec. Ce quartier est situé au centre géographique de cette ville et est depuis trop longtemps passé inaperçu. Alors que plusieurs le considèrent comme une banlieue où tout est tranquille, exempte de difficultés, vous constaterez, en analysant ce portrait, qu'il y a beaucoup à faire pour aider les citoyens de ce quartier.

Depuis 2009, cette démarche de participation citoyenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale a permis d'établir les priorités et les objectifs fortement inspirés des sections de ce document.

Dans ce quartier, de nombreux citoyens participent, comme moi, en tant que bénévoles et sont très engagés depuis longtemps dans la vie associative des organismes. Si on veut créer un quartier vivant et ouvert sur le monde, il faut attirer de la relève. Votre Conseil de quartier est une manifestation de cette volonté de contribuer à l'amélioration de son milieu et soutient cette démarche.

Guy Giroux

Citoyen de Duberger-Les Saules et
représentant désigné du conseil de Quartier

Présentation

Les thèmes de ce portrait ont été choisis par le comité de pilotage, qui s'est basé sur des portraits similaires déjà publiés ainsi que sur l'expertise de ses propres membres. Une collecte de données quantitatives a ensuite été effectuée pour chacun de ces thèmes. Les sources principales de données utilisées provenaient des recensements canadiens de 2006¹ et 2011², traités par le Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec, ainsi que le *Portrait de défavorisation du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale*³. Dans le but d'alléger le texte, un nombre limité de sources apparaîtrons en note de bas de page, lorsque jugé nécessaire pour soutenir certaines affirmations. La totalité des sources utilisées apparaissent dans la bibliographie à la fin du document.

Les résultats de cette collecte étaient présentés au comité de pilotage ATI, qui discutait ensuite de la pertinence et de la fiabilité de certaines de ces données. Une sélection de données résultait de ces échanges. Des présentations étaient ensuite faites aux membres de la Table de concertation Duberger-Les Saules pour information et validation.

Suivant cela, des présentations par thème étaient faites aux citoyens et aux organismes du quartier en octobre 2011, lors d'un premier forum citoyen. On y a validé, encore une fois, les données et organisé des ateliers pour ajouter de l'information qualitative au portrait. Les thèmes choisis étaient alors l'éducation, l'immigration, le logement, le revenu et l'emploi, la santé, la sécurité alimentaire, le transport et les services communautaires offerts.

L'animatrice de milieu et le comité de pilotage ont ensuite rédigé une ébauche de texte sur chacun des thèmes. Ce travail a ensuite été donné à une chargée de projet mandatée pour créer une première ébauche globale du portrait. Finalement, le comité de pilotage a terminé le travail accompagné d'un nouvel animateur de milieu arrivé en poste en octobre 2012.

Limites

Tout portrait comprend son lot de limites. Celui-ci n'y fait pas exception. Premièrement, les données utilisées proviennent essentiellement du recensement de 2006. Elles datent donc de près de huit ans. À noter que même si certaines données du Recensement de 2011 et de l'Enquête nationale auprès des ménages étaient disponibles, leur fiabilité était moindre, et même si peu d'entre elles ont été utilisées, leur interprétation doit se faire avec précaution.

Certains découpages de territoire étaient différents d'une source à une autre, ce qui rendait les comparaisons impossibles. Aucun chercheur ou statisticien spécialisé n'a été employé pour analyser les données.

-
- 1 Statistique Canada. Recensement 2006. Traitement réalisé par la Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division de l'urbanisme, novembre 2007.
 - 2 Statistique Canada. Recensement 2011. Traitement réalisé par la Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division de l'urbanisme, décembre 2012.
 - 3 Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale. *Du territoire aux communautés locales : Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale*, juillet

a. Historique de la Table de concertation Duberger-Les Saules



Table de concertation Duberger-Les Saules

La Table de concertation Famille de Duberger-Les Saules a vu le jour en 1998 lorsque les responsables des groupes de cuisine se sont réunis avec leurs partenaires pour discuter d'un fonctionnement commun. Ces groupes avaient d'abord commencé leurs activités dans le secteur Les Saules avec la collaboration de l'organisme Partage Chrétien Sainte-Monique Les Saules, de la paroisse Sainte-Monique et du CLSC des Rivières. Par la suite, les groupes du secteur Duberger se sont joints à cette concertation. Ces groupes avaient été créés avec la collaboration de la Société de Saint-Vincent de Paul de Duberger, de la paroisse Saint-François-Xavier et du CLSC des Rivières.

Ces groupes de cuisine ont adopté l'appellation « créatives » lorsque les supermarchés du quartier, notamment le Maxi Les Saules, ont commencé à offrir des denrées alimentaires pour permettre au CLSC de mettre en place des activités structurantes en sécurité alimentaire dans le quartier. Le défi était alors de cuisiner sans connaître à l'avance les denrées qui seraient mises à disposition. L'objectif premier était d'encourager une prise en charge personnelle, familiale et collective de cet aspect important de la pauvreté qu'est l'alimentation.

D'abord centrée sur la sécurité alimentaire des familles, la Table de concertation Famille de Duberger-Les Saules a élargi ses préoccupations pour développer des projets de logements sociaux, notamment sous la forme de coopératives d'habitation. Ensuite, avec le projet Impliqué(e)s pour améliorer notre quartier (IMPAQ), implanté en 2002 et financé par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, la Table est devenue un levier important pour réaliser d'autres types de projets, tels les jardins communautaires et une friperie.

En 2009, une occasion de démarrer une démarche de quartier selon une approche territoriale intégrée (ATI) pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale amène la Table à élargir le spectre de ses membres. Pour marquer ce virage, elle abandonne le nom « Famille » en septembre 2010 et adopte la dénomination « Table de concertation Duberger-Les Saules ». Cette dernière regroupe alors plusieurs comités qui se concentrent sur diverses préoccupations du milieu : la famille et la petite enfance, la sécurité alimentaire, les logements sociaux, la santé et les saines habitudes de vie, l'accueil et l'intégration des immigrants, les besoins en salles communautaires, etc. De nouveaux membres des milieux institutionnel et politique s'ajoutent à ce moment.

Bref, depuis ses tout débuts, la Table s'est préoccupée des familles et de la pauvreté. Elle a toujours privilégié l'approche de développement social et encouragé les familles et les personnes à prendre du pouvoir sur leur situation, tout en respectant leur rythme. L'approche territoriale intégrée (ATI) a donc toujours fait partie de son « ADN »!



b. L'approche territoriale intégrée (ATI)

L'approche territoriale intégrée est une manière d'aborder le développement d'une communauté pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette approche est devenue de plus en plus présente au Québec à la suite du premier Plan d'action en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale du gouvernement québécois. Ce plan émanait du dépôt, en 2002, de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'ATI figure parmi les stratégies favorisées dans ce plan.

Cette approche s'appuie sur le principe selon lequel les acteurs d'un milieu, surtout ceux qui vivent les situations problématiques, sont les mieux placés pour y trouver des solutions. Elle s'ajoute aux différentes stratégies gouvernementales déjà existantes qui s'adaptent plus difficilement à des situations locales, spécifiques et souvent changeantes. Elle permet de faire preuve de créativité et d'encourager les membres de la communauté à participer, favorisant ainsi une prise en charge collective des problèmes.

En guise de définition de l'ATI, le premier plan d'action gouvernemental avançait que :

[...] cette approche se caractérise par une concertation des intervenants, une intervention intersectorielle qui place l'amélioration de la situation des membres de la communauté au centre d'une action globale et qui améliore la capacité d'agir tant des collectivités que des individus qui les composent. Elle contribue à une meilleure synergie entre le développement économique local et le développement social, et un meilleur arrimage des différentes stratégies sectorielles visant l'amélioration des conditions de vie des milieux défavorisés (p. 69)⁴.

Pour réaliser cette approche, la Table de concertation Duberger-Les Saules s'est appuyée sur son expérience des projets concertés. Plus spécifiquement, le projet IMPAQ, lancé en 2002 et financé par l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, a servi de base dans la mise sur pied de l'ATI. Un comité-conseil était déjà en place et une animatrice de milieu était en poste. Le comité-conseil est devenu un « comité de pilotage » qui a maintenant comme première responsabilité d'encadrer la méthode pour réaliser cette approche. Le comité de pilotage est actuellement composé de représentants des organismes suivants :

Arrondissement Les Rivières

Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale

Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale

Centre local d'emploi de Sainte-Foy

Commission scolaire de la Capitale

Conseil de quartier Duberger-Les Saules

Direction régionale de santé publique

Partage Chrétien Sainte-Monique-Les Saules

Un animateur de milieu siège également au comité.

4 Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. *Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, 2004, 79 pages.

Lors du démarrage de l'ATI, le comité de pilotage a pris la décision de suivre des étapes précises pour réaliser cette démarche. La production de ce portrait figurait parmi les étapes déterminées, soit :

1. Mettre sur pied un comité local
2. Dresser un portrait
3. Consulter la population
4. Établir un diagnostic
5. Consulter la population
6. Établir un plan d'action
7. Consulter la population
8. Mettre en œuvre le plan d'action
9. Évaluer les retombées de la démarche

La pratique n'a cependant pas permis de suivre ces étapes dans un ordre strict. En effet, certaines étapes se sont chevauchées, permettant une avancée plus rapide du projet. Par exemple, malgré le fait que le portrait n'avait pas encore été imprimé, l'information diffusée avait permis aux acteurs du milieu d'ébaucher un premier diagnostic et d'énoncer certaines priorités. Ces choix, il va sans dire, se devaient d'être contre-vérifiés à partir des constats apparaissant dans le présent document. Ce sera fait. Mais il est important ici de rappeler ces choix collectifs qui émanent principalement du forum citoyen d'avril 2012. Les priorités choisies étaient alors, en ordre d'importance :

Les services à la communauté

Le logement

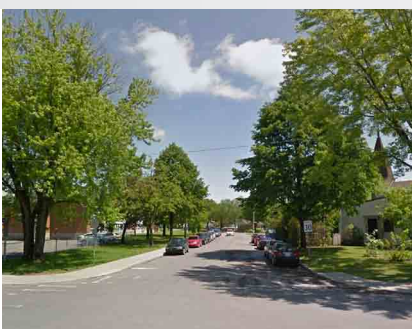
L'aménagement du territoire

L'immigration

L'éducation et la formation

Finalement, quelles que soient les étapes ou les priorités choisies, il faut se rappeler que la vraie force d'une approche territoriale intégrée est la participation citoyenne. Il est donc très important, voire impératif, que les citoyens de Duberger-Les Saules s'approprient ce portrait pour mettre sur pied les solutions appropriées aux situations problématiques qu'ils vivent.

① Présentation du territoire



① PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

1.1 - Historique du quartier Duberger-Les Saules

L'origine du quartier Duberger-

Les Saules remonte au début de la colonie française en Amérique, soit au milieu du 17^e siècle. Les premiers colons étaient venus s'installer sur ce territoire pour profiter des terres fertiles engendrées par les rivières qui le sillonnent.

Les Amérindiens, qui peuplaient déjà cette région à l'arrivée des colons, utilisaient la rivière Saint-Charles comme voie de communication.

La première concession, qui couvrait plus que le territoire actuel de Duberger-Les Saules, a été octroyée en 1647 au sieur Robert Giffard. Le territoire fut divisé au cours des années suivantes en trois seigneuries distinctes. La seigneurie Saint-Gabriel représentait la majeure partie du territoire au nord-ouest, la seigneurie Saint-Ignace était située à l'est et une petite partie du territoire se retrouvait dans la seigneurie de Sillery, au sud.

C'est véritablement à la fin du 17^e siècle que le peuplement de ce secteur commence. Dès lors, la principale occupation est l'agriculture et le demeurera jusqu'au milieu du 20^e siècle. Le commerce établi entre les fermiers locaux avec la Ville de Québec encouragera le développement rapide de routes qui, du même coup, serviront à contrer l'isolement des résidents.

Avant la mise sur pied des institutions municipales, au milieu du 19^e siècle, ce sont les paroisses qui forment le tissu social et créent le sentiment d'appartenance parmi les habitants. À partir de 1855,

les seigneuries verront leur statut changer progressivement de municipalité de paroisse à municipalité de village pour éventuellement obtenir le statut de ville.

À cette même époque, le secteur de Duberger, alors appelé « La Petite Rivière », est rattaché à la municipalité de banlieue de Saint-Roch de Québec. En 1902, la municipalité de La Petite Rivière est créée, principalement à cause de sa vocation agricole qui se distingue de celle des quartiers plus centraux. Elle obtiendra son statut de ville en 1955 et prendra le nom de « Duberger » en 1964. L'autonomie de Duberger précède donc la vague d'industrialisation engendrée par la Deuxième Guerre mondiale et est propice à un développement urbain et industriel planifié.

De son côté, le secteur Les Saules est rattaché à L'Ancienne-Lorette jusqu'en 1953. Des résidents insatisfaits des services municipaux demandent et obtiennent alors que soit créée la municipalité de village de Sainte-Monique des Saules. Elle changera de statut pour Ville Les Saules en 1960. Ayant fait longtemps partie de L'Ancienne-Lorette, Les Saules n'a pas développé de centre-ville et conservera plus longtemps sa vocation agricole, ce qui résultera en un secteur plutôt résidentiel après la guerre.

Les deux territoires subiront tout de même le boom démographique d'après-guerre engendré par une pénurie de logements dans les quartiers centraux. La population de ces jeunes villes triplera en l'espace d'une dizaine d'années pour atteindre près de 15 000 habitants en 1966.

Cette augmentation rapide de population accélère la création de routes et d'habitations. Le modèle coopératif de construction de maisons sera alors très présent dans plusieurs secteurs du quartier, laissant du même coup son nom au secteur situé au sud du boulevard Wilfrid-Hamel, maintenant appelé « la Coopérative ». Ce modèle de développement permettra à beaucoup de familles à revenu modeste de devenir propriétaires.



Les besoins en services municipaux iront aussi en augmentant et ce sera d'ailleurs la principale raison de l'adhésion de ces deux villes à la Ville de Québec en 1970, voulant justement se brancher à

son réseau d'aqueduc. En 2003, ces deux quartiers ont été fusionnés par la Ville de Québec sous le nom de « Duberger-Les Saules » et font partie de l'arrondissement des Rivières.

1.2 - Géographie

Depuis la fusion des quartiers Duberger et Les Saules en 2003, ce nouveau quartier couvre une surface de 19,74 km², soit 9,2 km² dans le secteur Duberger et 10,54 km² dans le secteur Les Saules. Sa superficie représente 40 % de celle de l'arrondissement Les Rivières qui est de 48,61 km². Pour sa part, l'arrondissement représente 10,7 % de tout le territoire de la ville de Québec, qui couvre 454,28 km².

Le quartier est bordé à l'est par le parc industriel Cardinal, la rivière Saint-Charles et l'avenue Saint-Sacrement, qui tracent du même coup la frontière avec les quartiers de Vanier et Saint-Sauveur. Le quartier s'étend à l'ouest jusqu'aux limites de la ville de L'Ancienne-Lorette. Au sud, le quartier est délimité d'est en ouest par les parcs industriels Duberger et Frontenac, le Parc technologique du Québec métropolitain, le parc industriel Carillon et la zone industrielle du Carrefour du Commerce. Au nord, le quartier est délimité par l'autoroute Félix-Leclerc, dans le secteur Duberger, et par le boulevard Chauveau, dans le secteur Les Saules.

Un développement résidentiel de faible densité domine le territoire. Cela s'explique par le fait que le quartier s'est développé en tant que première couronne de banlieue de la ville de Québec. D'ailleurs, de grandes portions du quartier ont été construites avec des résidences de type « bungalow » entre les années 1950 et 1970. On retrouve aussi des secteurs résidentiels de moyenne et de haute densité le long du boulevard Père-Lelièvre et aux abords des rues Banville et Costebelle.

Les commerces de voisinage se situent principalement sur les boulevards Père-Lelièvre, Masson-de l'Ormière, Wilfrid-Hamel ainsi que sur l'avenue Saint-Jean-Baptiste. Les plus gros commerces ainsi que les industries se trouvent principalement dans les nombreux parcs industriels du quartier, soit les parcs Frontenac et Duberger, dans le secteur Duberger, et les parcs Carillon, Armand-Viau, la zone industrielle de Carrefour du Commerce et le Parc technologique Québec métropolitain, dans le secteur Les Saules.

Les rivières Lorette, Saint-Charles et du Berger, ainsi que les autoroutes Félix-Leclerc, Robert-Bourassa et Henri-IV morcellent le quartier, constituant ainsi des barrières physiques limitant la circulation des citoyens. L'axe de circulation principal forme un « L » à l'intérieur du quartier avec les boulevards de l'Ormière, Masson et Père-Lelièvre.

Le quartier Duberger-Les Saules compte 25 parcs récréatifs, ce qui inclut 6 parcs-écoles et deux parcs de plus grande envergure, soit les parcs Duberger et Les Saules. Ce dernier fait partie du parc linéaire de la rivière Saint-Charles et est de plus en plus mis en valeur grâce à la Société de la rivière Saint-Charles. Le quartier compte également cinq petits îlots de verdure ainsi qu'une place publique sur son territoire. Finalement, notons la présence d'un marais situé au sud de l'autoroute Félix-Leclerc et à l'est de l'autoroute Robert-Bourassa. Ce dernier est traversé par le ruisseau des Carrières.





1.3 - Démographie

Avec 26 615 habitants en 2011, Duberger-Les Saules est le deuxième quartier en importance de la ville de Québec en nombre de citoyens (tableau 1.3-1). Il représente 5,2 % de la population de la ville de Québec et 37,5 % de l'arrondissement des Rivières.

Tableau 1.3-1 : POPULATION DÉTAILLÉE EN 2011

	Ville de Québec		Arrondissement des Rivières Total		Duberger-Les Saules					
					Total		Femmes		Hommes	
Total	516 620	100,0 %	70 950	100,0 %	26 615	100,0 %	13 845	100,0 %	12 775	100,0 %
0-4 ans	24 565	4,8 %	3 695	5,2 %	1 450	5,5 %	725	5,2 %	725	5,7 %
5-9 ans	20 900	4,0 %	3 695	4,1 %	1 130	4,2 %	555	4,0 %	580	4,5 %
10-14 ans	22 090	4,3 %	2 930	4,1 %	1 090	4,1 %	545	3,9 %	545	4,3 %
15-19 ans	28 370	5,5 %	3 640	5,1 %	1 360	5,1 %	685	4,9 %	675	5,3 %
20-24 ans	37 195	7,2 %	4 775	6,7 %	2 130	8,0 %	1 095	7,9 %	1 035	8,1 %
25-44 ans	134 480	26,0 %	19 145	27,0 %	7 580	28,5 %	3 640	26,3 %	3 935	30,8 %
45-64 ans	155 030	30,0 %	21 110	29,8 %	7 225	27,2 %	3 810	27,5 %	3 420	26,8 %
65-74 ans	50 375	9,8 %	7 060	10,0 %	2 345	8,8 %	1 295	9,4 %	1 045	8,2 %
75 ans et plus	43 605	8,4 %	5 690	8,0 %	2 290	8,6 %	1 495	10,8 %	815	6,4 %

Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*; Traitement : Ville de Québec.

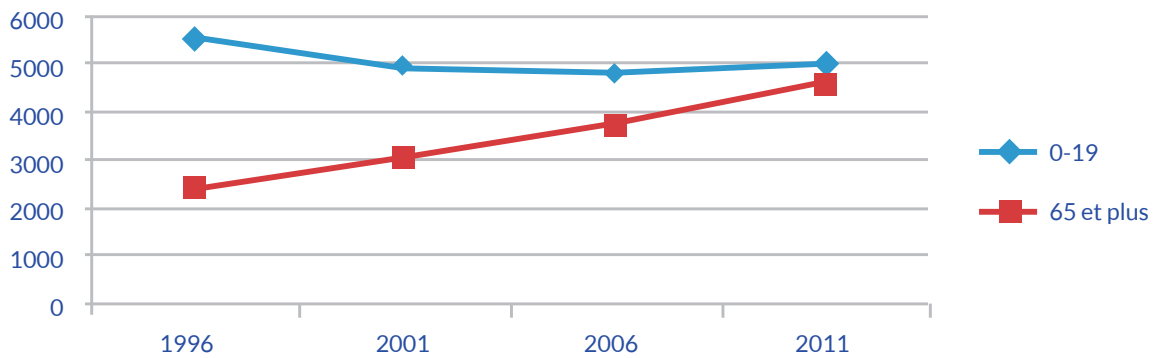
Le tableau 1.3-2 nous apprend que sa population a augmenté de 6,3 % entre 2006 et 2011, passant de 25 045 à 26 615, ce qui est légèrement supérieur à l'augmentation observée pour l'ensemble de la ville de Québec, avec 5,2 %. La répartition des groupes d'âge dans Duberger-Les Saules est sensiblement la même que celle observée dans la ville et dans l'arrondissement, avec des signes de vieillissement de la population, qui sont toujours présents. En effet, si l'on compare le groupe des 0-19 ans à celui des 65 ans et plus du quartier (tableau 1.3-2 et figure 1.3-3), on remarque une tendance au vieillissement entre 1996 et 2011, et ce, malgré un léger regain des plus jeunes observé lors du dernier recensement.

Tableau 1.3-2 : ÉVOLUTION DE LA POPULATION 1996-2011¹

	Ville de Québec				Duberger-Les Saules			
	1996	2001	2006	2011	1996	2001	2006	2011
Total	473 570	476 330	491 140	516 620	23 985	23 870	25 045	26 615
0-19 ans	106 305	97 420	94 175	95 925	5 565	5 020	4 845	5 030
20-64 ans	305 515	308 855	317 620	326 705	15 960	15 750	16 450	16 935
65 ans et plus	61 745	70 065	79 340	93 980	2 460	3 105	3 765	4 635

Sources : Statistique Canada, *Recensements 1996, 2001, 2006, 2011*; Traitement : Ville de Québec.

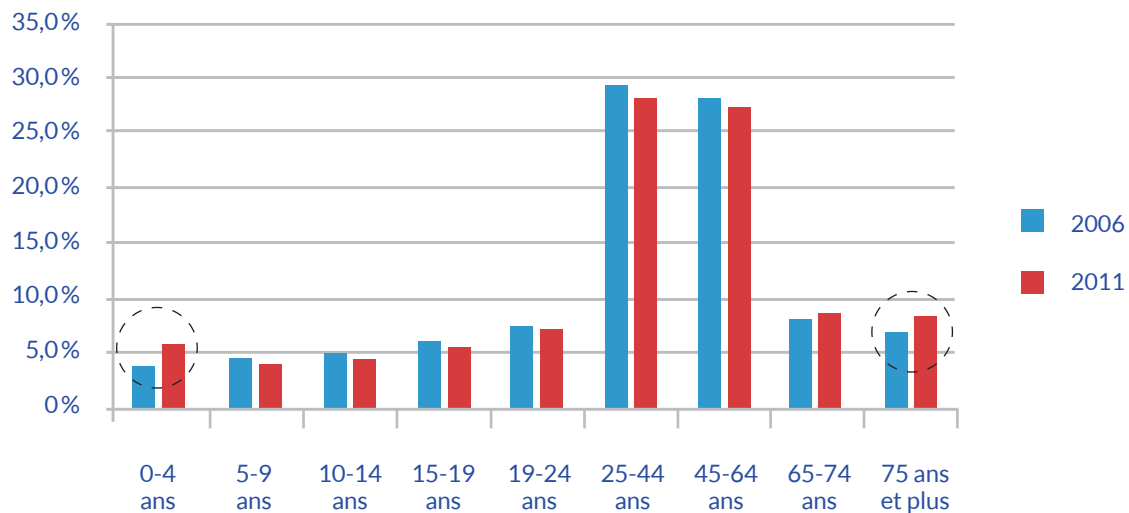
Figure 1.3-3 : ÉVOLUTION DE DEUX GROUPES D'ÂGES
DANS DUBERGER-LES SAULES ENTRE 1996 ET 2011



Sources : Statistique Canada, Recensements 1996, 2001, 2006, 2011. Traitement : Ville de Québec.

Dans la figure 1.3-4, l'on peut noter que les cohortes aux extrémités, soit les 0-4 ans et les 75 ans et plus, ont toutes deux eu une augmentation de proportion par rapport à la population totale. Mais ce sont les 75 ans et plus qui ont augmenté de façon la plus significative, passant de 6,6 % en 2006 à 8,6 % de la population totale du quartier en 2011. La même tendance s'observe au niveau de la Ville et de l'Arrondissement, mais dans des proportions moindres. De plus, il y a une différence notable entre les hommes et les femmes de cette cohorte avec 1 495 femmes comparativement à 815 hommes de 75 ans et plus en 2011.

Figure 1.3-4 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DU
QUARTIER DUBERGER-LES SAULES EN 2006 ET 2011



Sources : Statistique Canada, Recensements 1996, 2011; Traitement : Ville de Québec

Structure des familles

Dans le quartier, on remarque une proportion plus grande de personnes vivant dans une famille qu'à l'échelle municipale, avec 77,4 % comparativement à 75,0 %. À l'inverse, les personnes vivant seules sont en moindre proportion dans le quartier, avec 16,3 % comparativement à 18,8 % dans la ville de Québec. La proportion des personnes de 65 ans et plus vivant seules est aussi moindre dans le quartier, avec 33,5 %. Il est toutefois intéressant de souligner que ce sont majoritairement des femmes qui sont dans cette situation, avec 1 080 femmes comparativement à 355 hommes.

Tableau 1.3-5 : NOMBRE DE PERSONNES DANS LES MÉNAGES PRIVÉS EN 2011

	Ville de Québec		Arrondissement des Rivières		Quartier Duberger-Les Saules					
					Total		Femmes		Hommes	
Personnes dans les ménages privés	502 590	100,0%	69325	100,0%	26180	100,0%	13525	100,0%	12650	100,0%
Personnes dans une famille	377 135	75,0%	53800	77,6%	20270	77,4%	10345	76,5%	9920	78,4%
Personnes hors famille vivant avec d'autres	30 770	6,1%	3560	5,1%	1650	6,3%	720	5,3%	935	7,4%
Personnes vivant seules	94 685	18,8%	11965	17,3%	4260	16,3%	2460	18,2%	1795	14,2%
Personnes de 65 ans et + en ménage privé	83 445	100,0%	11500	100,0%	4285	100,0%	2505	100,0%	1780	100,0%
Personnes de 65 ans et + vivant seules	30 095	36,1%	3875	33,7%	1435	33,5%	1080	43,1%	355	19,9%

Source : Statistique Canada, Recensement 2011; Traitement : Ville de Québec.

Mais malgré le fait qu'il y ait moins de personnes qui vivent seules dans le quartier comparativement à la proportion observée dans la ville, ce phénomène est en forte augmentation dans Duberger-Les Saules. Entre autres, on note une augmentation de 52,7 % du nombre de personnes de 65 ans et plus vivant seules dans le quartier Duberger-Les Saules entre 2006 et 2011. Il s'agit de la cohorte qui influence le plus l'augmentation globale de 25,3 % de personnes vivant seules dans le quartier. Cette augmentation importante du nombre de personnes âgées vivant seules pourrait être le résultat de la construction de plusieurs résidences pour retraités dans le quartier entre 2006 et 2011.

Tableau 1.3-6 : VARIATIONS DANS LES MÉNAGES PRIVÉS

	Ville de Québec			Duberger-Les Saules		
	2006	2011	Variation	2006	2011	Variation
Personnes dans les ménages privés	478 500	502595	+5,0%	24 555	26 180	+6,6%
Personnes dans une famille	366 465	377135	+2,9%	19 710	20 270	+2,8%
Personnes vivant seules	83 445	94685	+13,5%	3 400	4 260	+25,3%
Personnes de 65 ans et + vivant seules	25 880	30095	+16,3%	940	1 435	+52,7%

Sources : Statistique Canada, Recensement 2006, 2011; Traitement : Ville de Québec.

La structure des familles dans le quartier Duberger-Les Saules en 2011 s'apparente à celle observée dans l'arrondissement et dans la ville de Québec. Elle est présentée dans le tableau 1.3-7 ci-après.

Tableau 1.3-7 : STRUCTURE DES FAMILLES EN 2011

	Ville de Québec		Arrondissement des Rivières		Quartier Duberger-Les saules	
Nombre de familles	139 940	100,0%	20 210	100,0%	7 625	100,0%
Nombre de familles - couple avec enfant(s) à la maison	50 430	36,0%	7 020	34,7%	2 655	34,8%
Nombre de familles - couple sans enfant à la maison	67 185	48,0%	9 985	49,4%	3 660	48,0%
Nombre de familles monoparentales	22 325	16,0%	3 205	15,9%	1 310	17,2%
Nombre de familles monoparentales avec mère	16 855	12,0%	2 460	12,2%	1 020	13,4%
Nombre de familles monoparentales avec père	5 465	3,9%	745	3,7%	295	3,9%
Nombre de familles nombreuses (3 enfants et +)	8 600	6,1%	1 105	5,5%	395	5,2%

Source : Statistique Canada, *Recensement 2011*. Traitement : Ville de Québec.

Pour ce qui est de l'espérance de vie et de la fécondité, nous nous référons aux données de la Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale pour le territoire du CLSC Haute-Ville-Des-Rivières. Ce territoire est constitué des quartiers centraux de la haute-ville de Québec, des quartiers Duberger-Les Saules et Lebourgneuf ainsi que de la partie sud-est de Neufchâtel (Les Méandres), ce qui comprenait 82 071 personnes en 2006.

L'espérance de vie est un nombre moyen d'années de vie d'une personne. Elle est calculée en tenant compte du lieu de résidence. Sur le territoire du CLSC Haute-Ville-Des-Rivières, l'espérance de vie des hommes et des femmes est plus élevée que sur le territoire régional et même sur le territoire national. Quant à l'indice synthétique de fécondité pour la période de 2004-2008 sur le territoire du CLSC, il était de 1,07 enfant par mère, ce qui est peu élevé en comparant à celui observé dans la grande région de la Capitale-Nationale, où il est de 1,45 enfant par mère.

Tableau 1.3-8 : ESPÉRANCE DE VIE ET FÉCONDITÉ

	Province de Québec		Région de la Capitale-Nationale		CLSC Haute-Ville-Des-Rivières	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Espérance de vie - période 2005-2008	83,1	78,3	83,6	78,4	84,5	79,6
Espérance de vie en bonne santé - 2006	68,3	66,5	70,1	67,7	70,7	69,0
Indice synthétique de fécondité (enfant/femme) - période 2004-2008	1,62		1,45		1,07	

Source : Direction régionale de la santé publique, *Portrait de santé de la région de la Capitale-Nationale 2012*.

Situation des personnes ayant une incapacité

En 2006, 11,6 % de la population de la capitale nationale vivait une incapacité. Sur le territoire du CLSC Haute-Ville–Des Rivières, cette proportion est de 12,2 %. Une incapacité fait référence « *aux états physiques et mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou sont susceptibles de durer six mois ou plus* (p. 70)⁵. »

En ce qui concerne le territoire du CLSC Haute-Ville–Des Rivières, le tableau 1.3-9 permet de constater que plus de femmes que d'hommes vivent avec une incapacité, avec 13,5 % comparativement à 10,8 % en 2006. Ensuite, la proportion des personnes de 65 à 74 ans sur ce même territoire est moindre, avec 19,9 % comparativement à 23,3 % pour la capitale nationale et 26,5 % pour la province. Finalement, plus de personnes de 75 ans et plus vivent avec une incapacité sur le territoire du CLSC comparativement à celui de la capitale nationale, avec 49,8 % comparativement à 47,7 %.

Tableau 1.3-9 : POPULATION AYANT UNE INCAPACITÉ

	Hommes		Femmes		Total						
	2001	2006	2001	2006	2001	2006					
						0-17 ans	18-64 ans	65-74 ans	75 ans et plus	Total nb	Total %
Province de Québec	10,3%	11,9%	11,8%	13,3%	11,1%	4,7%	10,3%	26,5%	50,3%	933 200	12,6%
Capitale nationale	9,5%	10,8%	11,0%	12,3%	10,3%	3,8%	9,0%	23,3%	47,7%	74 515	11,6%
CLSC Haute-Ville–Des Rivières	9,7%	10,8%	12,1%	13,5%	11,0%	4,0%	8,5%	19,9%	49,8%	9 090	12,2%

Source : Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale.

Le Rapport du directeur régional de santé publique sur les inégalités sociales de santé en 2012 relevait plusieurs conditions difficiles avec lesquelles les personnes ayant une incapacité doivent composer. Ces personnes sont entre autres moins scolarisées, moins nombreuses à exercer un emploi et vivent plus souvent en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. L'accès à des services et à un logement adaptés est également plus difficile pour ces personnes.

5 Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale. *Portrait de santé de la région de la Capitale-Nationale 2012*, 2012, 401 pages.

② Portrait par thématique



② PORTRAIT PAR THÉMATIQUE

2.1 - La pauvreté et l'exclusion sociale

Il va sans dire que l'objectif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale nécessite un portrait de la situation qui soit le plus fidèle possible. Qu'est-ce qu'être « pauvre » ou « exclu »? La question n'est pas simple. Et quand vient le temps de trouver des solutions à la problématique, elles ne sautent pas aux yeux.

Dans la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, une définition de la pauvreté est inscrite à l'article 2 : « On entend par "pauvreté" la condition dans laquelle se trouve un être humain qui est privé des ressources, des moyens, des choix et du pouvoir nécessaires pour acquérir et maintenir son autonomie économique ou pour favoriser son intégration et sa participation à la société⁶. »

Par contre, la Loi ne donne aucune définition de l'exclusion sociale. La démarche entreprise dans le quartier Du-berger-Les Saules depuis 2009 a permis aux acteurs du milieu de se doter de leur propre définition de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Le 27 octobre 2010, lors d'une activité de réflexion, ils ont établi les définitions suivantes :

Définition de la pauvreté

État d'une personne dont le manque de ressources, de moyens, de choix et de pouvoirs ne lui permet pas de vivre dignement et la place dans une situation de fragilité et d'isolement l'obligeant à vivre en mode « survie ».

Définition de l'exclusion sociale

Situation vécue par une personne la menant à vivre en dehors de la société, qui résulte d'une contrainte sociale ou parfois d'un choix personnel. Cette situation engendre une marginalisation ou une rupture qui entraîne, à son tour, une vulnérabilité individuelle et sociale.

Le portrait de défavorisation produit par le CSSS de la Vieille-Capitale en juillet 2011, qui présente l'indice de défavorisation matérielle et sociale de Pampalon-Raymond en plus de quatre indicateurs de vulnérabilité, sera une source importante de notre analyse de la pauvreté. Ce portrait a été complété avec une information qualitative transmise par les organisatrices communautaires du CSSS, qui connaissaient bien le milieu.

Indice de défavorisation matérielle et sociale

Au début des années 2000, deux chercheurs, messieurs Pampalon et Raymond, créaient l'indice de défavorisation pour indiquer, de façon géographique, la présence de défavorisation matérielle et sociale. Ces chercheurs voulaient aider les décideurs du réseau de la santé à planifier l'allocation de ressources en santé. « Ce faisant, l'indice facilite la surveillance des inégalités sociales de la santé [...] à l'échelle québécoise (p. 1)⁷. Cet indice de défavorisation est constitué des six indicateurs présentés dans le tableau 2.1-1.

6 Québec. Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, L. R. Q., chapitre L-7, 2002, Québec, Éditeur officiel du Québec, c2002. À jour au 1er août 2013.

7 Institut national de santé publique du Québec. Guide méthodologique : l'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref, 2010, 8 pages.

Tableau 2.1-1 : INDICATEURS DE DÉFAVORISATION

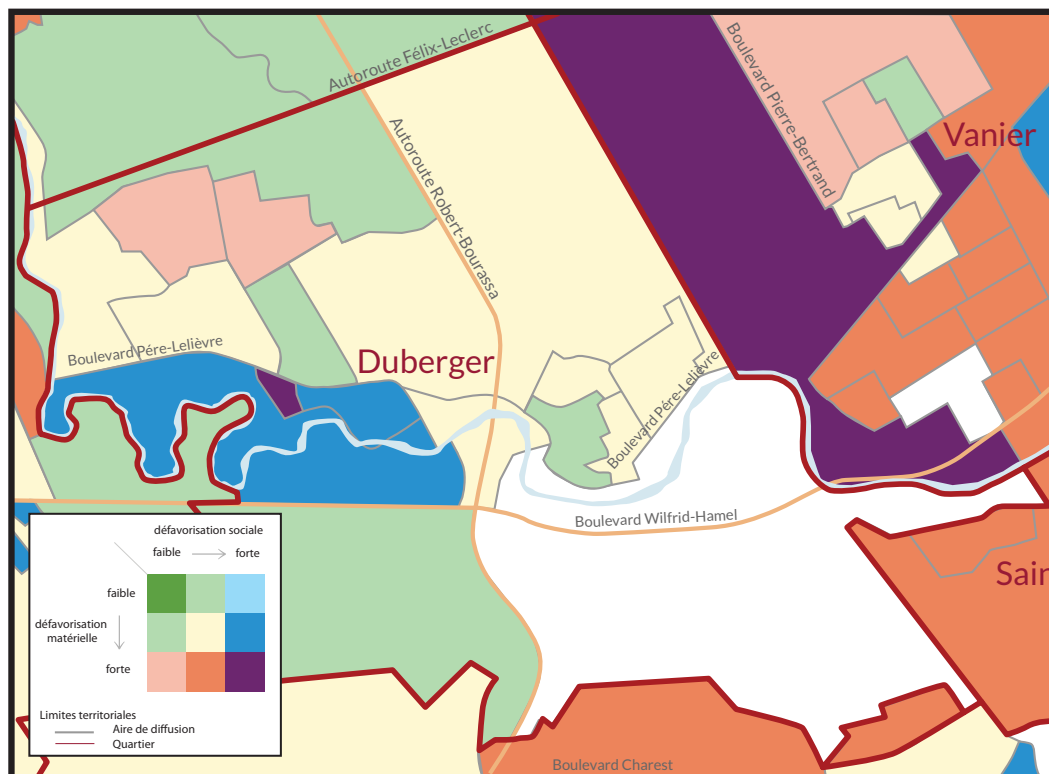
Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale
- Proportion des 15 ans et plus en emploi - Proportion des 15 ans et plus sans diplôme d'études secondaires (DES) - Revenus moyens des personnes	- Proportion des 15 ans et plus vivant seul - Proportion des 15 ans et plus séparé, divorcé ou veuf - Proportion des familles monoparentales

À l'aide de cet indice, une matrice de défavorisation, basée sur des niveaux variant de faible à élevé de défavorisation matérielle ou sociale, a été créée. La défavorisation « matérielle » est fortement influencée par l'emploi, les revenus et la scolarisation, tandis que la composante sociale est influencée par la structure familiale. Il va sans dire que dans le contexte de ce portrait, une attention importante est portée aux secteurs affichant des niveaux élevés de défavorisation.

Un autre aspect intéressant de l'indice de défavorisation réside dans le fait qu'il peut être calculé en utilisant les aires de diffusion (A. D.). Une A. D. est la plus petite unité géographique utilisée dans les recensements du gouvernement canadien et représente en moyenne 620 personnes. Le *Portrait de défavorisation du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale* a regroupé ces aires de diffusion pour illustrer la défavorisation dans les sept communautés locales reconnues du quartier Duberger-Les Saules, soit celles Du Domaine, Duberger Nord, Duberger Sud, Du Buisson, De la Coopérative, Les Saules Centre et, finalement, Les Saules Ouest.

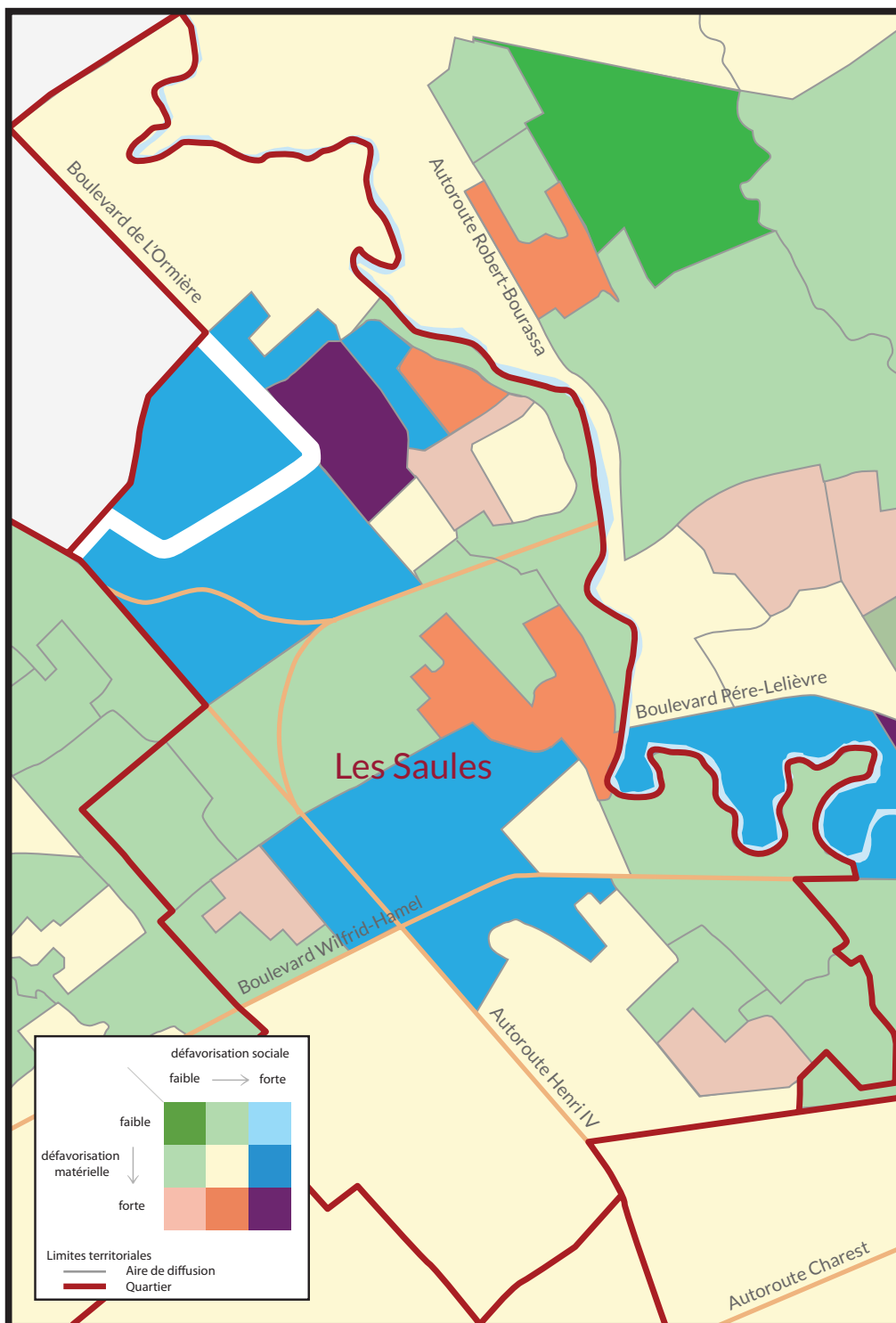
De plus, une représentation par couleur est utilisée pour illustrer la défavorisation (cartes 2.1-2a, 2.1-2b et 2.1-3). Une défavorisation considérée comme étant « élevée » est représentée par les trois couleurs foncées, soit l'orange pour une défavorisation matérielle élevée, le bleu pour une défavorisation sociale élevée et le mauve pour une défavorisation élevée dans les deux cas.

Carte 2.1-2 A :
DÉFAVORISATION DANS DUBERGER-LES SAULES 2001



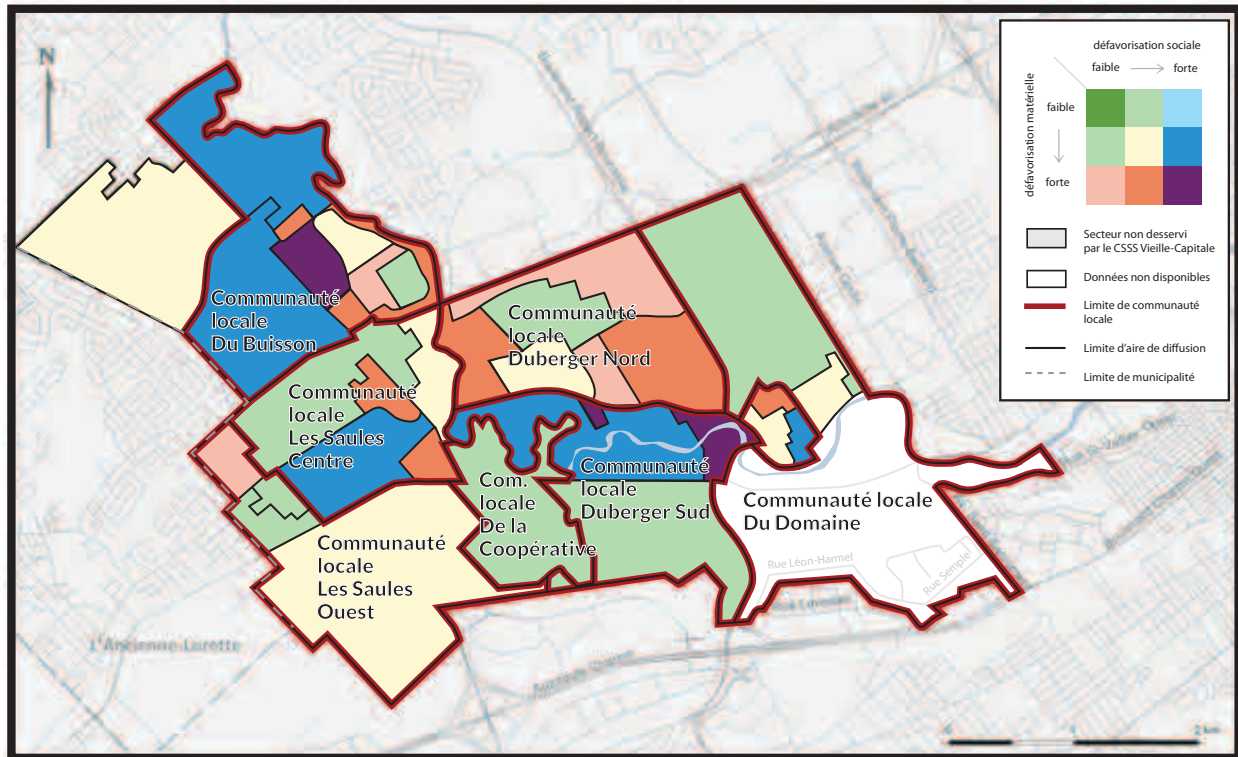
Source : Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, *Portrait de défavorisation*, 2008.

Carte 2.1-2 A ET B :
DÉFAVORISATION DANS DUBERGER-LES SAULES 2001



Source : Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, *Portrait de défavorisation*, 2008.

Carte 2.1-3 :
DÉFAVORISATION DANS DUBERGER-LES SAULES 2006



Source : Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, *Portrait de défavorisation*, 2011.

En comparant les cartes de défavorisation 2001 de Duberger et de Les Saules (cartes 2.1-2a et 2.1-2b) à celle de 2006 qui représente le quartier complet (carte 2.1-3), nous remarquons que parmi les 41 aires de diffusion du quartier, 16 présentent des indices de défavorisation élevée, comparativement à 11 en 2001. Nous en concluons que la défavorisation a progressé sur les plans matériel et social dans le quartier, bien que le découpage des quelques aires de diffusion ait légèrement changé entre 2001 et 2006. Nous pouvons aussi constater que la majorité des aires de diffusion défavorisées se retrouvent dans les secteurs Du Buisson et Duberger Sud.

Le tableau 2.1-4 qui suit présente les différents indicateurs de défavorisation du territoire du CSSS de la Vieille-Capitale. En analysant ce tableau, nous pouvons confirmer la présence de défavorisation matérielle dans le quartier Duberger-Les Saules, avec une proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires de 20,1 % et un revenu moyen de 27 942 \$, soit 5 180 \$ de moins que le revenu moyen observé sur le territoire du CSSS. Les secteurs Duberger Sud et Du Buisson sont quant à eux les plus défavorisés du quartier, car, comme nous allons le voir, ils se démarquent dans cinq des six indicateurs de défavorisation matérielle et sociale.

Le secteur Duberger Sud compte 20,9 % de sa population de 15 ans et plus sans diplôme d'études secondaires, comparativement à 15,4 % pour le territoire du CSSS de la Vieille-Capitale. Ensuite, le revenu moyen de 23 986 \$ était le plus bas du quartier en 2006, ce qui représente 9 136 \$ de moins par rapport au revenu moyen de l'ensemble du territoire du CSSS de la Vieille-Capitale. Même si la proportion des personnes vivant seules est comparable à celle observée sur le territoire du CSSS de la Vieille-Capitale avec 20,4 %, elle demeure la plus élevée du quartier Duberger-Les Saules. Le nombre de personnes séparées, divorcées ou veuves est proportionnellement plus élevé que sur le territoire du CSSS et, finalement, les familles monoparentales, avec 23,8 % sont aussi surreprésentées par rapport aux autres ensembles de référence.

Du côté du secteur Du Buisson, c'est le taux de personnes en emploi qui retient l'attention en premier lieu; il est le plus bas du quartier, soit de 63,1 %. Ensuite, avec 25,3 % des personnes de 15 ans et plus n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, le secteur Du Buisson se classe au dernier rang de la diplomation. Comparativement au quartier Duberger-Les Saules, ce secteur affiche une proportion plus grande de personnes vivant seules, à 16,6 %, ainsi que de personnes séparées, divorcées ou veuves, à 22,2 %. Finalement, son taux de familles monoparentales est le plus élevé du quartier, à 24,6 %, et dépasse largement celui du territoire du CSSS, qui est de 17,4 %.

Les autres secteurs du quartier sont moins touchés par la défavorisation, mais certains indicateurs ressortent tout de même. C'est le cas du secteur Du Domaine, qui présentait le plus haut taux de personnes séparées, divorcées ou veuves, avec 22,9 %. Duberger Nord, Les Saules Centre et Les Saules Ouest présentent aussi des taux élevés de personnes sans diplôme d'études secondaires, avec respectivement 19,5 %, 19,6 % et 22,0 %. Finalement, Les Saules Centre a le deuxième plus bas revenu moyen du quartier, après Duberger Sud.

Tableau 2.1-4 :
INDICATEURS DE DÉFAVORISATION CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE - 2006

	Population 2006	Composantes matérielles			Composantes sociales		
		% population en emploi	% population sans DES	Revenu moyen personnel (\$)	% personnes vivant seules	% personnes séparée, divorcée ou veuve	% familles monoparentales
CSSS de la Vieille- Capitale	296 534	63,1 %	15,4 %	33 122	20,3 %	19,4 %	17,3 %
Arrondissement des Rivières	53 496	64,2 %	21,7 %	29 785	16,2 %	20,1 %	17,0 %
Quartier Duberger- Les Saules	25 010	65,7 %	20,1 %	27 942	13,7 %	19,3 %	17,4 %
Du Domaine	3 838	70,1 %	16,5 %	31 972	12,3 %	22,9 %	13,4 %
Duberger Nord	4 328	65,6 %	19,5 %	29 294	7,9 %	16,8 %	14,8 %
Duberger Sud	4 608	65,7 %	20,9 %	23 986	20,4 %	21,4 %	23,8 %
Du Buisson	5 107	63,1 %	25,3 %	27 421	16,6 %	22,2 %	24,6 %
De la Coopérative	1 985	66,4 %	14,9 %	31 447	5,8 %	13,4 %	12,8 %
Les Saules Centre	3 026	66,3 %	19,6 %	26 716	17,5 %	19,4 %	12,1 %
Les Saules Ouest	2 118	66,9 %	22,0 %	29 971	6,9 %	16,5 %	12,1 %

Source : Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, *Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale*, 2011

Indicateurs de vulnérabilité complémentaires

À l'indice de défavorisation, le portrait du CSSS de la Vieille-Capitale, basé sur le recensement de 2006, ajoute quatre autres indicateurs fort à propos qui nous aideront à bien cerner la situation de la pauvreté dans le quartier. Ces indicateurs complémentaires, présentés dans le tableau 2.1-5, sont :

- La proportion de familles économiques vivant sous le seuil de faible revenu (SFR) ;
- La proportion des ménages qui utilisent plus de 30 % de leur revenu pour se loger ;
- La proportion des logements qui nécessitent des réparations majeures ;
- La proportion de la population ayant déménagé dans l'année précédente.

Tableau 2.1-5 : INDICATEURS DE VULNÉRABILITÉ
SUR LE TERRITOIRE DU CSSS DE LA VIEILLE-CAPITALE - 2006

	% familles économiques vivant sous le seuil de faible revenu, avant impôt en 2005	% ménages consacrant 30 % et plus du revenu au logement		% des logements privés nécessitant des réparations majeures	% de la population ayant déménagé 1 an auparavant
		Locataires	Propriétaires		
CSSS de la Vieille-Capitale	14,2%	35,7%	10,9%	6,8%	14,5%
Arrondissement des Rivières	12,5%	30,3%	10,1%	4,7%	13,1%
Quartier Duberger-Les Saules	13,1%	29,1%	10,5%	5,9%	13,9%
Du Domaine	5,8%	8,8%	10,4%	2,9%	26,1%
Duberger Nord	8,0%	51,0%	7,4%	4,4%	4,1%
Duberger Sud	23,1%	30,1%	16,3%	9,6%	18,6%
Du Buisson	20,9%	29,3%	15,8%	4,8%	18,1%
De la Coopérative	8,5%	27,3%	6,1%	8,4%	7,6%
Les Saules Centre	11,7%	32,0%	13,7%	6,8%	10,1%
Les Saules Ouest	3,0%	13,0%	6,9%	3,6%	4,1%

Source : Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, *Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale*, 2011.

Encore une fois, les communautés locales de Duberger Sud et de Du Buisson retiennent l'attention. En premier lieu, ils ont des taux élevés de familles sous le seuil de faible revenu. Cet indicateur est éloquent en ce sens qu'il tient compte de la composition des familles. Alors que Du Buisson avait un revenu moyen comparable au quartier, il ressort maintenant avec 20,9% de ses familles sous le seuil de faible revenu, comparativement à 13,1% pour le quartier.

En ce qui a trait au logement, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) considère un logement comme étant « abordable » si ceux qui l'habitent consacrent moins de 30 % de leurs revenus avant impôt pour se loger. Au-delà des 30 %, les ménages risquent de devoir des choix difficiles, que ce soit en sacrifiant la qualité du logement ou en diminuant la part du budget consacrée à d'autres dépenses, telle l'alimentation.

Dans le quartier Duberger-Les Saules, ce sont 29,1 % des locataires et 10,5 % des propriétaires qui consacrent plus de 30 % de leurs revenus au logement. À l'intérieur des communautés locales, les locataires de Duberger Nord sont loin devant avec 51 % des ménages consacrant plus de 30 % de leurs revenus au loyer, suivis par ceux de Les Saules Centre avec 32 %. Pour ce qui est des propriétaires, c'est dans Duberger Sud, Du Buisson et Les Saules Ouest que l'on retrouve des proportions nettement plus élevées de personnes qui doivent déboursier plus de 30 % de leurs revenus pour se loger.

En plus du coût du logement, l'état des lieux a aussi son importance. C'est dans les secteurs de Duberger Sud et De la Coopérative que l'on retrouve une forte proportion de logements nécessitant des réparations majeures, avec 9,6 % et 8,4 % respectivement. Finalement, le fait de déménager souvent peut aussi être considéré comme un signe de pauvreté. Dans Duberger Sud et Du Buisson, plus de 18 % des personnes ont déménagé dans l'année précédant le recensement, ce qui représente une forte proportion. Le secteur Du Domaine se démarque aussi avec 26,1 % des résidents ayant déménagé dans l'année précédente, mais ce pourrait être attribuable au développement résidentiel important de 2005.

2.2 - La santé

La Loi sur les services sociaux définit la santé comme étant « *la capacité physique, psychique et sociale des personnes d'agir dans leur milieu et d'accomplir les rôles qu'elles entendent assumer d'une manière acceptable pour elles-mêmes et pour les groupes dont elles font partie* (p. 5)⁸. » La santé dépasse donc la simple absence de maladie, et la section sur les déterminants de la santé le démontrera.

De plus, il y a un lien étroit entre pauvreté et santé. Le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion souligne d'ailleurs que « *certaines constats empiriques et de recherche montrent que les personnes défavorisées présentent plus souvent des problèmes de santé et des problèmes psychosociaux et que ces problèmes surviennent plus tôt que pour l'ensemble de la population; on indique même que certaines conditions de défavorisation peuvent nuire au développement normal d'un enfant avant même sa naissance* (p. 61)⁹. » Il est donc de mise de nous pencher sur le sujet de la santé dans le cadre de notre portrait.

Les déterminants de la santé

Le ministère de la Santé et des Services sociaux commence sa présentation des déterminants de la santé avec la question « *Qu'est-ce qui fait qu'une population est en meilleure santé qu'une autre* (p. 4)¹⁰? » À elle seule, cette question souligne l'importance de tenir compte des différents déterminants de la santé. En effet, ce ne sont pas simplement la disponibilité et l'accessibilité aux services de soins de santé pour traiter les maladies qui influencent la santé, mais une multitude de facteurs, appelés aussi « déterminants de la santé ».

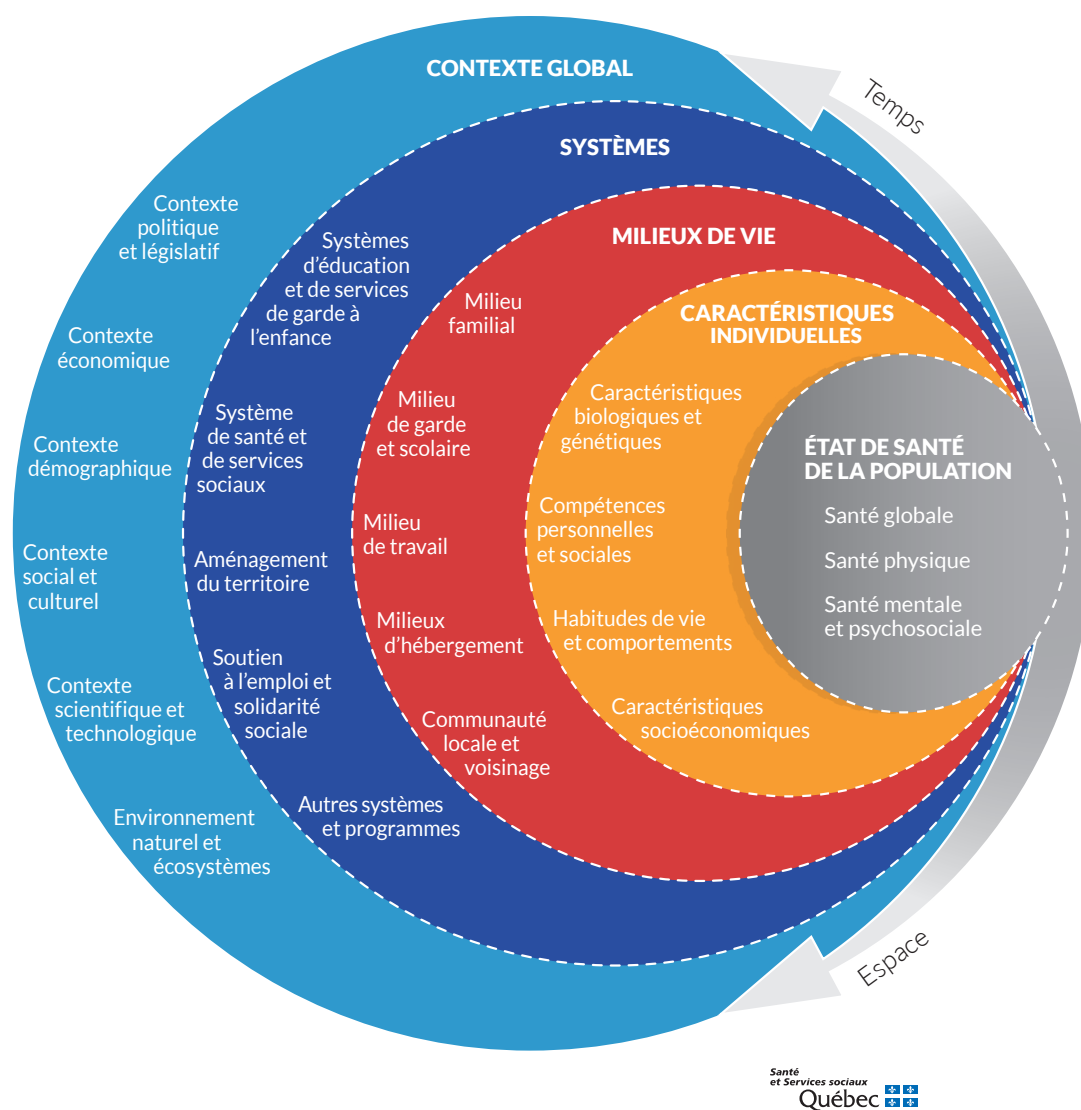
Les déterminants de la santé, qui ont un impact sur toutes les dimensions de la santé, sont quant à eux présentés selon quatre champs, soit les **caractéristiques individuelles**, les **milieux de vie**, les **systèmes** et, finalement, le **contexte global**. Chacun des champs inclut plusieurs déterminants, comme illustré dans le diagramme suivant. Son agencement n'est pas anodin, car il suppose une influence des champs entre eux et souligne l'importance de tenir compte du temps et de l'espace.

8 Ministère de la Santé et des Services Sociaux. *La santé et ses déterminants : mieux comprendre pour mieux agir*, 2012, 24 pages.

9 Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. *Prendre la mesure de la pauvreté*, 2009, 75 pages.

10 Ibid.

Figure 2.2-1
CARTE DE LA SANTÉ ET SES DÉTERMINANTS



Source: Ministère de la santé et des services sociaux

Dans le contexte de notre portrait, nous n'expliquerons pas chacun de ces déterminants. Plusieurs sont d'ailleurs déjà traités à travers les autres sections de ce portrait, tels que le revenu, le logement et l'éducation. Cette « carte de la santé et de ses déterminants » est présentée en tant qu'outil à utiliser lorsque vient le temps d'agir sur un problème de santé. De plus, il est important de souligner qu'il existe plusieurs modèles conceptuels des déterminants de la santé. L'important est surtout de réaliser qu'il existe une pluralité de déterminants et que l'état de santé est le résultat des influences multiples des différents déterminants dès le plus jeune âge et tout au long de la vie. Ces aspects doivent être considérés lorsque vient le temps de s'attaquer à un problème précis.

État de santé de la population de Duberger-Les Saules

Pour présenter l'état de santé de la population du quartier Duberger-Les Saules, nous devons nous référer aux données relatives au territoire du CLSC Haute-Ville-Des-Rivières. Ce sont les données les plus précises disponibles dans le portrait de santé de la région de la Capitale-Nationale¹¹. Ce territoire représente les quartiers centraux de la haute-ville de Québec, les quartiers Duberger-Les Saules et Lebourgneuf ainsi que la partie sud-est de Neufchâtel, appelée « Les Méandres ».

Étant donné le caractère vaste du territoire de référence, comme détaillé plus tôt, nous présentons ici seulement les principaux indicateurs de santé. Nous les présenterons selon les trois dimensions de la santé telles qu'elles sont proposées par le MSSS, soit l'état de santé global, l'état de santé physique et l'état de santé mentale et psychosociale.

Tableau 2.2-2 :
PRINCIPAUX INDICATEURS DE LA SANTÉ À SOULIGNER
SUR LE TERRITOIRE DE HAUTE-VILLE-DES-RIVIÈRES²

		Période de référence	Unité de mesure	Haute-Ville-Des-Rivières	Région de la Capitale-Nationale	Province de Québec
Santé globale	Espérance de vie des hommes	2005-2008	Ans	79,6	78,4	78,3
	Espérance de vie des femmes	2005-2008	Ans	84,5	83,6	83,1
	Espérance de vie en bonne santé - Hommes	2006	Ans	69,0	67,7	66,5
	Espérance de vie en bonne santé - Femmes	2006	Ans	70,7	70,1	68,3
	Taux de mortalité infantile	2005-2008	Par 1000 naissances vivantes	3,5	4,0	3,3
Santé physique	Taux de mortalité - Maladies de l'appareil digestif	2005-2008	Par 100 000	33	22	30
	Taux de mortalité - Traumatismes non-intentionnels	2005-2008	Par 100 000	17	30	36
	Taux de mortalité - Maladies de l'appareil respiratoire	2005-2008	Par 100 000	60	65	64
	Taux de mortalité - Maladies de l'appareil circulatoire	2005-2008	Par 100 000	179	183	192
	Taux ajusté de mortalité - Tumeurs malignes	2005-2008	Par 100 000	216	236	238
Santé mentale	Taux ajusté de mortalité par suicide	2005-2008	Par 100 000	12,0	17,2	15,4
	Éprouvant un stress quotidien élevé	2007-2008	%	26,4	27,1	26,3

Source : Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale, 2012.

11 Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale. *Portrait de santé de la région de la Capitale-Nationale* 2012, 2012, 401 pages.

En général, les indicateurs de santé sur le territoire du CLSC Haute-Ville-Des-Rivières sont comparables, ou même meilleurs, que ceux de la région de la Capitale-Nationale. Par contre, le rapport du directeur de santé publique sur les inégalités sociales de 2012 souligne à maintes reprises que les secteurs défavorisés présentent des problèmes de santé plus graves que les secteurs favorisés. Et certains des secteurs du quartier Duberger-Les Saules, qui représente près du tiers de la population du CLSC Haute-Ville-Des-Rivières sont désignés comme étant défavorisés.

Les services de santé sur le territoire

Le système de santé et de services sociaux est un des déterminants de la santé. Leur rôle est d'entretenir et de rétablir la santé, mais aussi de prévenir la maladie et de favoriser une meilleure santé. D'où l'importance du travail et des programmes de santé publique en promotion de la santé, mais aussi des services cliniques. Au Québec, c'est le virage auquel nous a conviés la Politique de la santé et du bien-être depuis 1992.

Bien que plusieurs services de santé du CSSS de la Vieille-Capitale soient dispensés au domicile ou dans la communauté, il demeure que certains services ne sont offerts qu'au CLSC des Rivières, qui est situé dans le quartier de Vanier, et d'autres à la Haute-Ville, à Sainte-Foy et à Limoilou exclusivement. Ces services sont plus difficilement accessibles pour les résidents du quartier. Un certain nombre de services privés, dits « de proximité », ont pignon sur rue dans le quartier. Pour les personnes âgées en perte d'autonomie, deux centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) à vocation régionale sont présents dans le quartier, soit le Pavillon Saint-Antoine et l'Hôpital Sainte-Monique.

2.3 - L'économie et l'emploi

L'emploi est un levier important quand vient le temps de lutter contre la pauvreté. Et la situation économique d'une région vient certainement influencer son taux d'emploi. Voilà donc pourquoi une section sur l'emploi et l'économie est de mise dans notre portrait.

Par contre, eu égard à la pauvreté, le sujet de l'emploi ne se limite pas à avoir ou non un travail rémunéré. Comme le mentionnait le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLP) dans son avis ¹² sur le sujet, on observerait une tendance à la hausse du nombre de « travailleurs pauvres » dans les dernières décennies. Toujours selon le CCLP, certains groupes auraient plus de difficulté que d'autres à intégrer le marché du travail, soit les autochtones, les immigrants, les personnes handicapées, les jeunes et les travailleurs plus âgés. À cette liste s'ajoute la situation des femmes, qui demeurent défavorisées par rapport aux hommes sur le marché de l'emploi. Ce sont là autant de situations qu'il faut garder en tête dans notre analyse de la situation de l'emploi dans Duberger-Les Saules.

Situation économique de la région de Québec

L'économie dans la région de la Capitale-Nationale se porte bien ces dernières années. En effet, en 2011, le revenu disponible des ménages avait augmenté de 2,0% dans la région pour s'établir à 26 431 \$ comparative-ment à 25 646 \$ pour l'ensemble de la province (p. 18)¹³. Il est d'ailleurs constamment plus élevé que la moyenne provinciale depuis 2007 (p. 6)¹⁴. En 2010, la région affichait l'indice de développement économique (IDC) le plus élevé des régions urbaines du Québec, situation qui prévaut depuis 2002. Le Mouvement Desjardins attribue les succès de cet indice au développement rapide de l'économie du savoir, à la robustesse du marché du travail et à une population très scolarisée dans la région (p. 4)¹⁵.

12 Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. *L'emploi pour lutter contre la pauvreté : les défis à relever. Synthèse*, décembre 2012, 10 pages.

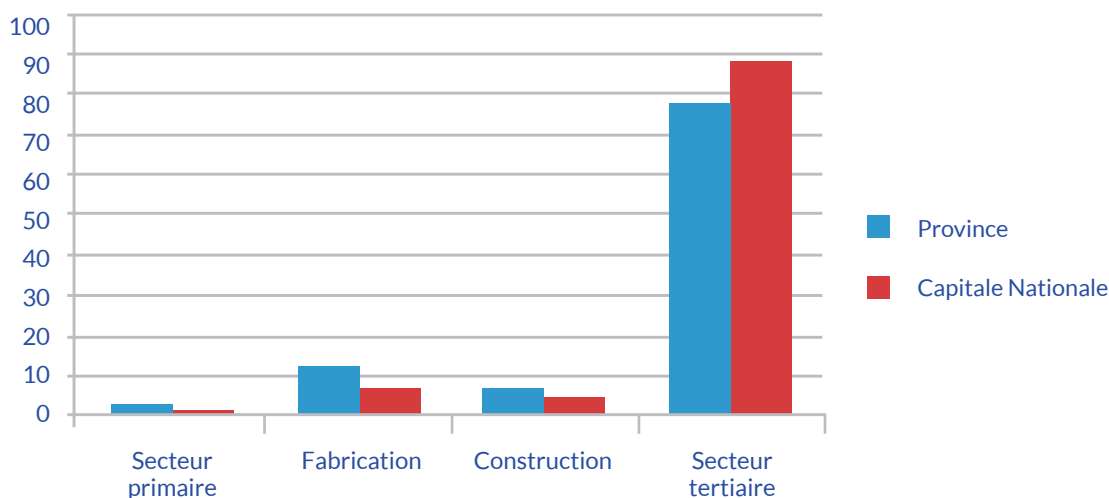
13 Institut de la statistique du Québec. *Bulletin statistique régional, Édition 2013 - Capitale-Nationale*, juillet 2013, 36 pages.

14 Ministère des Finances et de l'Économie du Québec. *Capitale Nationale - Portrait régional*, été 2013, 11 pages.

15 Mouvement des caisses Desjardins. « Région administrative de la Capitale Nationale - Survol de la situation économique », *Études régionales*, volume 8, région 03, octobre 2012, 12 pages.

Comme la figure 2.3-1 le montre, la structure de l'économie de la capitale nationale est différente de celle de la province. Le secteur tertiaire, fortement soutenu par la fonction publique, représentait 88,4 % des emplois en 2012 comparativement à 79,0 % pour la province. Les secteurs primaires, de la fabrication et de la construction étaient, par conséquent, moins représentés qu'à l'échelle provinciale.

Figure 2.3-1 :
RÉPARTITION DES EMPLOIS PAR SECTEURS ÉCONOMIQUES (%), 2012



Source: Ministère des Finances et de l'Économie du Québec.

Entre 2007 et 2013, on observe une tendance à la baisse des exportations dans la région. On note aussi une baisse de l'investissement privé en machinerie et équipements, et un ralentissement de la construction non résidentielle. Seuls les investissements en habitation font bonne figure avec 5,9 % d'augmentation annuelle durant cette période, comparativement à 3,4 % pour la province.

Terminons cette introduction par un élément d'analyse du Mouvement Desjardins sur l'avenir de l'emploi dans la région de la Capitale-Nationale :

Avec un taux de chômage très faible, une population vieillissante et un ralentissement prévu dans l'accroissement démographique, l'attraction et la rétention de travailleurs s'imposent déjà comme un enjeu de taille. Selon Emploi-Québec, il y aura 65 300 emplois à pourvoir d'ici 2015 dans la région. De ce nombre, 76 % serviront à combler les départs à la retraite (70 % au Québec). Certaines analyses avancent même que la difficulté de trouver de nouveaux travailleurs pourrait éventuellement limiter la croissance de l'emploi (p. 7) ¹⁶.

Taux d'activité, d'emploi et de chômage

Le taux d'activité représente le nombre de personnes d'un âge donné en emploi ou en recherche d'emploi par rapport à la population totale du même âge. Le taux d'emploi représente le nombre de personnes d'un âge donné en emploi par rapport à la population totale du même âge. Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs par rapport au nombre de personnes actives, toujours du même âge.

16 Ibid.

En 2006, dans Duberger-Les Saules, les taux d'activité, d'emploi et de chômage étaient tous plus favorables dans le quartier qu'au niveau de la Ville de Québec, ce qui est évidemment très positif, surtout lorsque l'on sait que la situation de la Ville est elle-même supérieure à la province.

Tableau 2.3-2 : STATISTIQUES SUR L'EMPLOI DES 15 ANS ET PLUS, 2006

	Ville de Québec	Arrondissement des Rivières	Duberger-Les Saules
Population totale	415 705	52 265	21 195
Population active	271 695	35 090	14 645
Population en emploi	258 190	33 495	13 930
Chômeurs	13 505	1 595	715
Taux d'activité	65,4 %	67,1 %	69,1 %
Taux d'emploi	62,1 %	64,1 %	65,7 %
Taux de chômage	5,0 %	4,5 %	4,9 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006; Traitement : Ville de Québec.

En analysant ces données en ce qui a trait à l'âge ou au sexe (tableau 2.3-3), on peut aussi constater que Duberger-Les Saules se porte bien, malgré un taux de chômage chez les hommes supérieur de deux dixièmes de pourcentage comparativement à celui observé à l'échelle de la ville de Québec. Par contre, les taux d'activité et d'emploi chez les femmes étant plus bas que ceux observés chez les hommes, que ce soit à l'échelle municipale ou à celle du quartier, suggèrent qu'une proportion plus élevée de femmes ne sont pas en emploi ou en recherche d'emploi. Il serait bon d'en connaître la raison.

Finalement, comme il a été souligné dans la section sur la démographie, le quartier subit lui aussi un vieillissement de la population, mais quelques signes suggèrent que Duberger-Les Saules a un visage légèrement plus jeune que la ville de Québec, ce qui pourrait plaire à des entreprises à la recherche de main-d'œuvre.

Tableau 2.3-3 : STATISTIQUES SUR L'EMPLOI PAR ÂGE ET SEXE, 2006

	15-24 ans		25 ans et plus		Hommes 15 ans et plus		Femmes 15 ans et plus	
	Ville	DLS	Ville	DLS	Ville	DLS	Ville	DLS
Taux d'activité	69,8 %	74,1 %	64,6 %	68,1 %	70,8 %	75,1 %	60,4 %	63,6 %
Taux d'emploi	63,8 %	68,1 %	61,8 %	65,3 %	67,0 %	70,8 %	57,7 %	61,0 %
Taux de chômage	8,6 %	8,3 %	4,3 %	4,2 %	5,4 %	5,6 %	4,5 %	4,1 %

Source : Statistique Canada, Recensement 2006; Traitement : Ville de Québec.

Revenus

Le revenu moyen représente la moyenne de tous les revenus d'une population, tandis que le revenu médian représente le revenu au point milieu de tous ces revenus, c'est-à-dire lorsque la moitié de la population a un revenu moindre et l'autre moitié un revenu plus élevé. Que ce soit le revenu moyen ou médian, le revenu est toujours plus bas dans Duberger-Les Saules lorsqu'on le compare à celui observé pour la ville de Québec. Comme pour les taux d'emploi et de chômage, la situation des femmes est différente de celle des hommes. Les femmes dans Duberger-Les Saules avaient un revenu moyen de 9 621 \$ inférieur à celui des hommes en 2006.

Tableau 2.3-4 : REVENUS, POPULATION TOTALE ET PAR SEXE, 2006

	Population totale		Hommes		Femmes	
	Ville	DLS	Ville	DLS	Ville	DLS
Revenu moyen	32 952 \$	28 932 \$	39 499 \$	33 913 \$	26 975 \$	24 292 \$
Revenu médian	26 178 \$	25 672 \$	31 665 \$	30 947 \$	21 975 \$	21 008 \$

Source : Statistique Canada, Recensement 2006; Traitement : Ville de Québec.

Le *Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale* souligne quant à lui que la proportion des familles économiques vivant sous le seuil de faible revenu avant impôt est supérieure dans les communautés locales de Duberger Sud et Du Buisson. Alors que la moyenne pour le territoire du CSSS de la Vieille-Capitale était de 14,2 % en 2005, la communauté locale de Duberger Sud compte 23,1 % de ses familles économiques vivant sous le seuil de faible revenu. Cette proportion est de 20,9 % dans Du Buisson.

Types d'emplois et d'entreprises sur le territoire

En 2006, les types d'emplois sur le territoire de Duberger-Les Saules ont sensiblement la même répartition que dans la ville de Québec (tableau 2.3-5). En effet, tout comme du côté de la ville, le secteur des ventes et du service vient en tête de liste, alors que le secteur primaire arrive bon dernier. Les écarts majeurs par rapport aux données obtenues pour la municipalité s'expliqueraient par le fait que le quartier compte plus de citoyens œuvrant dans le secteur affaires, finances et administration ainsi que dans celui des métiers, transport et machinerie. En contrepartie, le secteur des sciences sociales, enseignement, administration publique et religion est nettement moins représenté dans la population du quartier.

Tableau 2.3-5 : TYPES D'EMPLOIS EN 2006

	Ville de Québec		Duberger les Saules	
Toutes les professions	267 335	100,0%	14 415	100,0 %
Gestion	21 600	8,1%	990	6,9%
Affaires, finance et administration	53 005	19,8%	3 220	22,3%
Sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	23 090	8,6%	1 305	9,1%
Secteur de la santé	19 865	7,4%	865	6,0%
Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	29 090	10,9%	1 100	7,6%
Arts, culture, sports et loisirs	9 990	3,7%	320	2,2%
Ventes et services	70 860	26,5%	4 050	28,1%
Métiers, transport et machinerie	30 755	11,5%	2 040	14,2%
Professions propres au secteur primaire	2 015	0,8%	115	0,8%
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	7 065	2,6%	410	2,8%

Source : Statistique Canada, Recensement 2006; Traitement : Ville de Québec.

Le quartier est bien pourvu en ce qui a trait aux industries. En tout, quatre parcs industriels, un parc technologique et une zone industrielle se partagent plus de 17 000 emplois. De plus, un nouveau quartier industriel est attendu au nord de la rue Michelet dans les prochaines années; ce quartier serait réservé à la haute technologie.

Tableau 2.3-6 : RECENSION DES PARCS ET ZONES INDUSTRIELS

	Parc technologique du Québec-Métropolitain*	Zone industrielle du Carrefour du commerce	Parc industriel Armand-Viau	Parc industriel de Carillon	Parc industriel Frontenac	Parc industriel de Duberger
Lieu	Les Saules	Les Saules	Les Saules	Les Saules	Duberger	Duberger
Année de création	1988	ND	1989	1977	1977	1964
Nombre d'entreprises	100	258	68	15	175	189
Nombre d'emplois	5 200	3 055	2 405	925	2 430	3 575
% d'occupation	96 %	96 %	86 %	87 %	100 %	100 %
Type de vocation	Haute technologie et innovation	Affaires et industrie	Affaires	Affaires	Affaires et industrie	Industrie
Secteurs d'activités	Biomédical, électronique, environnement, foresterie, matériaux, optique et photonique, sciences de la vie, technologie de l'information	Industrie, entreposage et distribution	Industrie, entreposage et distribution	Entreposage et distribution	Entreposage et distribution	Distribution et manufacturier
Quelques exemples d'entreprises	- APN - BD Diagnostics - Dectro international - GlaxoSmith-Kline Biologicals - INO - INRS - Techsol Marine - Olympus NDT - InVentiv Health Clinique	- Fédéral Express - Gecko Électronique - Manugypse inc. - Sani-Métal - UPS	- Ameublement Tanguay - Familiprix - Équipements ESF - Groupe PolyAlto - Purolator	- Acier Loubier inc. - Goodfello inc. - Molson Canada	- Brasserie Labatt - Entreprises Julien - Épiciers Unis Métro-Richelieu - La Maison Simons - Sobey's Québec - Uni-Select	- Canam Structal - Genicad - Société immobilière du Québec - Soprema inc.

Source : Lise Grenier, Service du développement économique, Division de l'industrie, du commerce et des services, Ville de Québec, 29 octobre 2010, données provenant de Statistique Canada de 2006. Ville de Québec, Service de l'évaluation - Fichier *Parties d'immeuble - Enquête auprès des propriétaires*, juillet 2008.

*N. B. Les données du parc technologique sont des données de 2013 qui proviennent de la Corporation sans but lucratif du Parc technologique, août 2013.

Situation des prestataires d'aide de dernier recours

En juin 2013, 511 personnes recevaient une aide de dernier recours dans Duberger-Les Saules, ce qui représente moins de 2 % de la population totale du quartier (tableau 2.3-7). Par contre, ces personnes étaient surreprésentées dans les communautés locales de Duberger Sud et Du Buisson.

Tableau 2.3-7 : NOMBRE DE PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE SOCIALE, JUIN 2013

	Duberger-Les Saules	Duberger Sud	Du Buisson
Sans contrainte ou contrainte temporaire à l'emploi	284	52	118
Contrainte sévère à l'emploi	227	69	158
Total des prestataires	511	121	276

Source : Centre local d'emploi, Sainte-Foy.

2.4 - L'éducation et la formation

L'éducation a un impact important sur le niveau de vie futur des personnes. De plus, selon le ministère de la Santé et des Services sociaux, il est démontré que l'éducation est aussi un gage de bonne santé (p. 5)¹⁷. Selon le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, il s'agit aussi d'un déterminant de la pauvreté (p. 60)¹⁸. Ce n'est donc pas surprenant que le portrait de quartier s'y attarde.

Le réseau d'éducation dans le quartier

Le quartier Duberger-Les Saules comprend six écoles primaires, cinq francophones et une anglophone, ainsi qu'une école secondaire. Aucun centre de formation professionnelle ou d'éducation aux adultes de la Commission scolaire de la Capitale n'est présent sur le territoire. Par contre, un organisme régional d'insertion socioprofessionnelle, l'entreprise de formation Dimensions, offre des formations en soudure et en ébénisterie, et l'École des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec (ÉMOIQ) opère deux centres dans le parc industriel de Duberger.

Depuis l'année scolaire 2003-2004, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport calcule annuellement deux indices de défavorisation pour l'ensemble des 69 commissions scolaires. Ces indices sont le « seuil de faible revenu » (SFR) et l'« indice de milieu socioéconomique » (IMSE). Ce dernier indice est « composé de deux variables, soit la sous-scolarisation de la mère et l'inactivité des parents, lesquelles ressortent comme les variables explicatives les plus fortes de la non-réussite scolaire¹⁹. »

Ces deux indices combinés permettent d'identifier les écoles de milieux défavorisés et de leur allouer des ressources pour soutenir leur clientèle. Pour l'année 2012-2013, dans Duberger-Les Saules (tableau 2.4-1), une seule école est considérée comme étant défavorisée, soit l'école primaire Du Buisson, avec une cote de 9 pour le SFR et pour l'IMSE, 10 étant la cote de défavorisation maximale sur une échelle de 1 à 10.

17 Ministère de la Santé et des Services sociaux. *La santé autrement dit... Pour espérer vivre plus longtemps et en meilleure santé*, 2007, 21 pages.

18 Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. *Prendre la mesure de la pauvreté*, 2009, 75 pages.

19 Site Internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, consulté le 9 janvier 2014,

<http://www.mels.gouv.qc.ca/conseillers-pedagogiques/integration/milieu-defavorise/agir-autrement/indice-de-milieu-socio-economique-imse/>.

Tableau 2.4-1 : INDICES DE DÉFAVORISATION DES ÉCOLES DU QUARTIER, 2012-2013

	Rang SFR	Rang IMSE	Nombre d'élèves
École primaire de l'Everest (anglophone)	6	3	324
École primaire de la Mosaïque	8	4	170
École primaire des Grands-Saules	7	4	354
École primaire Du Buisson	9	9	157
École primaire Du Domaine-Jean XXIII	4	3	395
École secondaire La Camaradière	7	3	1 123

Source: Ministère de l'Éducation, Loisirs et Sport.

Le retard à l'entrée dans un cycle est un facteur de risque important. Les recherches tendent à prouver que la réussite en français, lecture et écriture au premier cycle du primaire est un indicateur important de la réussite en cinquième secondaire. Également, nous savons que l'écart entre les élèves les plus performants et ceux qui le sont moins a tendance à se creuser tout au long de leur parcours. Les écoles ayant des indices de défavorisation SFR élevés vivent ces difficultés avec plus d'intensité (tableau 2.4-2). Ces données laissent supposer qu'un nombre non négligeable de familles vit dans des conditions de pauvreté qui ont un effet négatif sur le développement des compétences scolaires, la motivation à apprendre et l'engagement de l'élève.

Tableau 2.4-2 : ÉLÈVES EN RETARD À L'ENTRÉE D'UN CYCLE EN 2012-2013

	Du Buisson SFR : 09 IMSE : 09	De la Mo- saïque SFR : 08 IMSE : 04	Des Grands-Saules SFR : 07 IMSE : 04		Du Domaine SFR : 04 IMSE : 03	Jean XXXIII SFR : 04 IMSE : 03
			Ste-Monique	Des Écrivains		
1 ^{re} année 7 ans et +	0/29	8/35	1/40	0/22	0/39	1/35
3 ^e année 9 ans et +	3/28	2/23	3/31	1/20	2/37	3/25
5 ^e année 11 ans et +	6/25	10/68	6/44	0/19		2/32
Total	9/82 (11%)	20/126 (16%)	10/115 (9%)	1/61 (2%)	2/76 (3%)	6/92 (7%)

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs nationaux – Données par établissement*, 2013-2014.

Dans le cas de l'école Du Buisson, un autre facteur à considérer est l'indice de défavorisation IMSE, qui nous apprend qu'un nombre important de mères n'ont pas de diplôme d'études secondaires et présentent un taux d'emploi peu élevé. On peut faire un lien entre le faible taux de diplomation des mères et leur capacité à accompagner l'enfant dans ses apprentissages. Lorsqu'un enfant issu de ces familles présente des difficultés d'adaptation ou de performance scolaire, certains de ces parents se sentent incapables d'apporter un soutien et sont confrontés à des difficultés similaires à celles qu'ils ont eux-mêmes vécues à l'école.

L'isolement vécu par ces familles, la lutte quotidienne pour assurer un minimum de confort à ses membres, le manque de connaissance des moyens à prendre pour assurer un suivi des activités d'apprentissage, le faible sentiment de compétence qui en résulte, la transmission intergénérationnelle d'attitudes et de comportements qui agissent négativement sur la réussite des élèves sont quelques-uns des impacts de la défavorisation sur le parcours scolaire des enfants.

L'école secondaire du secteur, La Camaradière, présente un taux de sorties avec diplôme en cinquième secondaire de 79 % en 2010-2011 et un taux de sorties avec diplôme ou qualification de 88 % (tableau 2.4-3). Il serait fastidieux d'évaluer la provenance des élèves qui sont exclus de cette statistique, mais les résultats de recherche auxquels nous avons accès nous portent à croire que plusieurs d'entre eux avaient commencé à cumuler des retards dès le primaire.

Tableau 2.4-3 :
ÉCOLE LA CAMARADIÈRE - SORTIES AVEC DIPLÔME 2010-2011

Les sorties avec diplôme en cinquième secondaire	162 / 205 élèves, 79 %,
Les sorties avec diplôme ou qualification	205 / 233 élèves, 88 % (28 élèves décrocheurs)

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, *Indicateurs nationaux – Données par établissement*, 2013-2014.

Finalement, au vu des informations présentées sur l'éducation, il nous apparaît important d'agir sur le développement des compétences parentales liées aux apprentissages des enfants, de soutenir les familles sur les questions relatives aux activités scolaires (ateliers de devoirs et de leçons, activités parascolaires, etc.) et de faire du quartier Duberger-Les Saules un milieu où l'on reconnaît et où l'on fait valoir l'éducation comme levier de promotion sociale.

La formation dans le quartier

Selon le *Portrait de défavorisation du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale*, dans le quartier Duberger-Les Saules, 20,1 % des personnes de 15 ans et plus n'avaient pas de diplôme d'études secondaires en 2006. Ce chiffre monte à 25,3 % dans Du Buisson. En guise de comparaison, la moyenne pour l'ensemble du CSSS de la Vieille-Capitale était de 15,4 % pour la même période.

Lorsque nous séparons la population en trois groupes d'âge distincts (tableau 2.4-4), il ressort clairement que la cohorte des 65 ans et plus dans Duberger-Les Saules a un poids important de « sans diplôme » avec 46,2 %. À partir du même tableau, nous pouvons aussi constater que le quartier Duberger-Les Saules présente un bassin appréciable de main-d'œuvre professionnelle dans tous les groupes d'âge et, inversement, que les universitaires se font plus rares.

Tableau 2.4-4 : DIPLOMATION PAR GROUPE D'ÂGE EN 2006

	15-24 ans		25-64 ans		65 ans et plus	
	Ville de Québec	Duberger-Les Saules	Ville de Québec	Duberger-Les Saules	Ville de Québec	Duberger-Les Saules
Sans aucun diplôme	28,6 %	29,5 %	10,5 %	11,9 %	36,7 %	46,2 %
Diplôme d'études secondaires	28,2 %	28,8 %	20,9 %	23,5 %	25,0 %	26,3 %
Diplôme d'études professionnelles	9,0 %	12,0 %	16,7 %	20,4 %	8,6 %	10,9 %
Diplôme d'études collégiales	23,4 %	21,8 %	20,3 %	21,9 %	10,2 %	7,7 %
Diplôme universitaire	10,8 %	8,0 %	31,7 %	22,4 %	19,6 %	9,0 %

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*; Traitement : Ville de Québec.

Le *Portrait de défavorisation du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale*, en pointant les secteurs Du Buisson et Duberger Sud comme étant défavorisés, nous incite à analyser cette situation séparément dans les sept secteurs du quartier (tableau 2.4-5). L'effet du grand nombre de personnes de 65 ans et plus n'ayant pas de diplôme d'études semble se répartir uniformément dans tous les secteurs, sauf dans La Coopérative, où il est moindre.

On peut aussi constater que dans la communauté locale de Duberger Sud, il y a une proportion plus élevée de 25-64 ans qui n'ont pas de diplôme, avec 12,5 %. Ce chiffre grimpe à 19,0 % dans Du Buisson. Par contre, pour ces deux mêmes secteurs, les 15-24 ans semblent mieux s'en tirer que la moyenne, alors que ce sont plutôt Duberger Nord, De La Coopérative et Les Saules Ouest qui comptent le plus de 15-24 ans sans diplôme. Il faut souligner que la proportion très élevée de 15-24 ans sans diplôme dans Les Saules Ouest, soit 53,1 %, provient du plus petit échantillon parmi tous les secteurs (245 personnes de 15-24 ans), ce qui pourrait avoir une influence sur cette grande déviation.

Tableau 2.4-5 : POPULATION SANS DIPLÔMES, SELON L'ÂGE ET LE SECTEUR, 2006

	15-24 ans		25-64 ans		65 ans et plus		Total des sans diplôme
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Ville de Québec	17 915	28,6 %	29 250	10,5 %	26 985	36,7 %	74 150
Du Buisson	230	26,4 %	565	19,0 %	255	49,5 %	1 050
Du Domaine	105	27,3 %	160	6,9 %	85	48,6 %	350
Duberger Nord	170	32,4 %	200	9,6 %	485	44,7 %	855
Duberger Sud	130	24,1 %	200	12,5 %	135	45,0 %	465
De La Coopérative	100	31,7 %	100	9,1 %	85	30,4 %	285
Les Saules Centre	80	28,6 %	170	9,5 %	290	54,2 %	540
Les Saules Ouest	130	53,1 %	125	9,9 %	105	44,7 %	360

Source : Statistique Canada, Recensement 2006 ; Traitement : Ville de Québec.

Portrait de l'alphabétisation.

« Pour participer pleinement à la vie en société, les individus doivent posséder de solides compétences de base : savoir lire, traiter et analyser l'information de façon à comprendre la réalité et à prendre des décisions éclairées (p. 1) ²⁰. »

Cette citation illustre bien l'importance de la littératie quand vient le temps de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Le concept de littératie, qui est en quelque sorte synonyme d'« alphabétisme », est défini comme étant « l'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités » (p. 1) ²¹. Une échelle à cinq niveaux a été créée pour rendre compte des capacités en littératie des individus. Le niveau 1 étant le plus bas, il a été statué que le niveau 3 est le niveau minimal pour bien fonctionner dans notre société aujourd'hui.

Une vaste enquête effectuée en 2003, intitulée *Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes* (EIACA), démontrait qu'au Québec, 54,6 % des personnes de 16 ans et plus seraient de niveau 1 ou 2 dans la compréhension de textes suivis. Ces personnes éprouvent donc des difficultés à bien comprendre l'information présentée. Cette même enquête démontre aussi les liens entre la littératie et plusieurs aspects des individus tels l'âge, le niveau de scolarité, l'emploi, le type d'emploi et la rémunération. En effet, plus un individu est jeune, sa scolarité élevée et sa situation en emploi positive, plus son niveau de littératie est élevé. Par contre, l'enquête ne peut démontrer si le niveau de littératie en serait la cause ou l'effet, mais souligne tout de même l'effet positif d'une éducation structurée et continue sur la situation socioéconomique des personnes, et ce, à tout âge.

²⁰ Institut de la statistique du Québec. *La littératie au Québec en 2003 : faits saillants*, 2003, 12 pages

²¹ Ibid.

Finalement, cette enquête a permis de créer une carte interactive de la littératie au Canada. Cependant, comme l'échantillon québécois est relativement petit, avec 4 166 répondants, une étude plus spécifique de notre quartier serait nécessaire pour pousser plus loin notre réflexion.

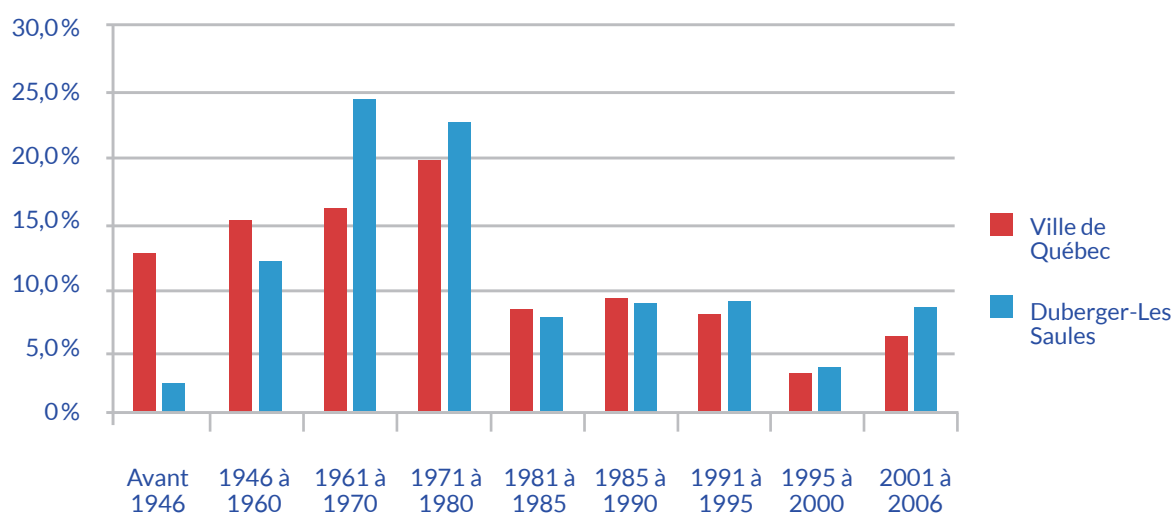
2.5 - L'habitat

La qualité de l'habitation influence fortement l'état de santé d'une population. Sur le plan de la défavorisation, le coût et l'état des logements sont des facteurs déterminants des conditions de vie des personnes à faible revenu.

La situation du logement dans Duberger-Les Saules

Comme le démontre la figure 2.5-1, le développement immobilier dans le quartier Duberger-Les Saules a été important durant les décennies 1960 et 1970. Un ralentissement a ensuite suivi à partir des années 1980, à cause des crises économiques et de la disponibilité réduite de terrains vacants.

Figure 2.5-1 :
RÉPARTITION DES LOGEMENTS PRIVÉS
SELON LEUR PÉRIODE DE CONSTRUCTION



Source : Statistique Canada, Recensement 2006; Traitement : Ville de Québec.

En 2006, dans le quartier Duberger-Les Saules, le nombre total de logements privés occupés était de 11 280. De ce nombre, 5 745 étaient de type propriétaire-occupant, soit 51,0 %, et 5 530 loués, soit 49,0 %. Le nombre moyen de pièces par logement dans le quartier était de 5,3, et le nombre moyen de chambres à coucher de 2,4. Ces statistiques étaient sensiblement les mêmes pour le territoire de la ville de Québec (tableau 2.5-2).

Les types de logements sont par contre différents entre les deux territoires de référence. La ville de Québec présente une proportion plus grande de maisons individuelles non attenantes, avec 32,4 % comparativement à 28,2 % pour le quartier. Par contre, Duberger-Les Saules compte une proportion plus grande de maisons jumelées et en rangée ainsi que d'immeubles de moins de cinq étages. À noter que les immeubles de plus de cinq étages sont pratiquement absents du territoire de Duberger-Les Saules.

Tableau 2.5-2 : PORTRAIT DES LOGEMENTS,
VILLE DE QUÉBEC ET DUBERGER-LES SAULES, 2006

	Ville de Québec		Duberger-Les Saules	
Nombre total de logements privés occupés	228 095		11 280	
Nombre moyen de pièces par logement	5,4		5,3	
Nombre moyen de chambres à coucher par logement	2,3		2,4	
Possédé	118 935	52,1 %	5 745	51,0 %
Loué	109 165	47,9 %	5 530	49,0 %
Maison individuelle non attenante	73 910	32,4 %	3 180	28,2 %
Maison jumelée	11 115	4,9 %	1 450	12,9 %
Maison en rangée	5 270	2,3 %	575	5,1 %
Appartement, duplex	15 795	6,9 %	575	5,1 %
Appartement, immeuble de cinq étages ou plus	18 155	8,0 %	10	0,1 %
Appartement, immeuble de moins de cinq étages	101 600	44,5 %	5 475	48,6 %
Autre maison individuelle attenante	1 240	0,5 %	15	0,1 %
Logement mobile	1 015	0,4 %	0	0,0 %

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*; Traitement : Ville de Québec.

État des logements privés

En 2006, l'état des logements dans Duberger-Les Saules était comparable à celui observé dans la ville de Québec. La majeure partie des résidents, soit 67,6 %, considéraient que seul un entretien régulier était nécessaire (tableau 2.5-3). À l'opposé, 660 logements, soit 5,9 %, nécessitaient des réparations majeures dans le quartier. Rappelons ici que, selon le *Portrait de défavorisation du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale*, les communautés locales de Duberger Sud et De la Coopérative avaient des proportions élevées de logements nécessitant des réparations majeures, avec respectivement 9,6 % et 8,4 % des logements dans cette situation.

Tableau 2.5-3 : ÉTATS DES LOGEMENTS,
VILLE DE QUÉBEC ET DUBERGER-LES SAULES, 2006

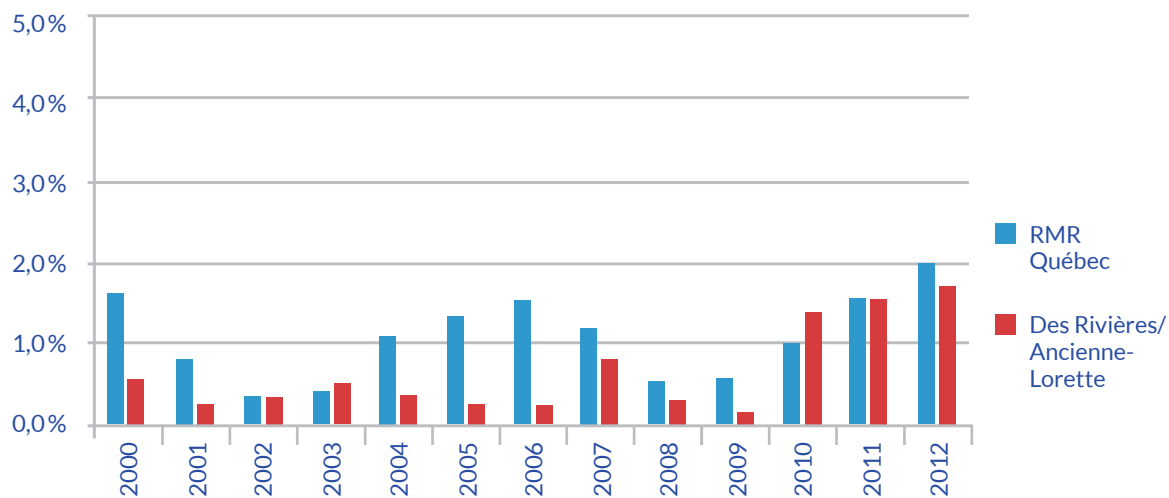
	Ville de Québec		Duberger-Les Saules	
Nombre total de logements privés occupés selon l'état du logement	228 100	100,0 %	11 275	100,0 %
Entretien régulier seulement	154 460	67,7 %	7 620	67,6 %
Réparations mineures	59 100	25,9 %	2 990	26,5 %
Réparations majeures	14 535	6,4 %	660	5,9 %

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*; Traitement : Ville de Québec.

Taux d'inoccupation

Le taux d'inoccupation correspond au pourcentage de logements vacants sur un territoire donné. Lorsque ce taux est moins de 3 %, nous considérons qu'il y a pénurie de logements. Or, depuis l'année 2000, la ville de Québec n'a jamais vu son taux d'inoccupation dépasser 3 %. Cette situation serait engendrée, en partie, par l'importante croissance économique qui attire bon nombre de travailleurs dans la région (CDEC, 2010, p. 9)²². Le seul signe encourageant pour les locataires serait que ce taux augmente constamment depuis 2009 (tableau 2.5-4).

Figure 2.5-4 :
TAUX D'INOCCUPATION DES LOGEMENTS LOCATIFS,
RÉGION MÉTROPOLITAINE DE RECENSEMENT DE QUÉBEC



Source : SCHL, *Rapports sur les logements locatifs, RMR Québec, 2000 à 2012*

Coût du logement

La rareté des logements fait augmenter le coût des loyers. Le tableau 2.5-5 nous permet de voir que les augmentations des coûts de loyer dans l'arrondissement des Rivières et la ville de L'Ancienne-Lorette ont été constantes depuis 2008, sauf pour les studios en 2012. De plus, lorsqu'on compare ces variations à celles de l'indice des prix à la consommation (IPC) du logement au Québec²³, on s'aperçoit que les variations ont constamment été au-dessus de cet indice, sauf en 2012 pour les studios et les appartements d'une chambre, car l'IPC pour le logement était alors de 1,6 %.

22 Corporation de développement économique communautaire de Québec. *Le logement social et communautaire sur le territoire de la ville de Québec*, juillet 2010, 151 pages.

23 Statistique Canada. *Variation annuelle de l'indice des prix à la consommation par province*, consulté sur Internet le 1er octobre 2013.

Tableau 2.5-5 : COÛT MOYEN DES LOYERS SELON LE TYPE D'APPARTEMENT, ARRONDISSEMENTS LES RIVIÈRES ET ANCIENNE-LORETTE, ET IPC, 2008-2012

	Studio		1 chambre		2 chambres		3 chambres		IPC logement
	Loyer	Variation	Loyer	Variation	Loyer	Variation	Loyer	Variation	
2008	420 \$		539 \$		645 \$		748 \$		
2009	451 \$	7,4%	570 \$	5,8%	686 \$	6,4%	801 \$	7,1%	0,6%
2010	492 \$	9,1%	592 \$	3,9%	715 \$	4,2%	838 \$	4,6%	0,7%
2011	521 \$	5,9%	644 \$	8,8%	772 \$	8,0%	853 \$	1,8%	1,7%
2012	503 \$	-3,5%	647 \$	0,5%	808 \$	4,7%	923 \$	8,2%	1,6%

Sources : SCHL, *Rapports sur les logements locatifs*, RMR Québec, 2008 à 2012. Statistique Canada pour l'IPC.

Taux d'effort au logement

Le coût du loyer pèse lourd sur la situation financière des ménages. Un fait d'autant plus vrai chez ceux dont le revenu est aussi bas qu'à Duberger-Les Saules. On parle de « taux d'effort au logement » pour mesurer cet impact. Le taux d'effort est le pourcentage du revenu brut du ménage consacré au logement. On considère que cet effort est élevé lorsqu'il dépasse 30% du revenu brut du ménage.

Comme l'illustre le tableau 2.5-6, dans le quartier Duberger-Les Saules, ce sont 29,1 % des locataires et 10,5 % des propriétaires qui consacrent plus de 30 % de leur revenu brut pour se loger. Soulignons le pourcentage élevé de locataires de Duberger Nord (51,0 %) à vivre cette situation.

Tableau 2.5-6 : POURCENTAGE DES MÉNAGES QUI DÉPENSENT 30 % ET PLUS DU REVENU POUR LEUR LOGEMENT, 2006

	Locataires	Propriétaires
CSSS de la Vieille-Capitale	35,7 %	10,9 %
Arrondissement des Rivières	30,3 %	10,1 %
Quartier Duberger-Les Saules	29,1 %	10,5 %
Du Domaine	8,8 %	10,4 %
Duberger Nord	51,0 %	7,4 %
Duberger Sud	30,1 %	16,3 %
Du Buisson	29,3 %	15,8 %
De la Coopérative	27,3 %	6,1 %
Les Saules Centre	32,0 %	13,7 %
Les Saules Ouest	13,0 %	6,9 %

Source : Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, *Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale*.

Le logement social et communautaire

Le concept de logement social s'applique à différentes catégories de logements : les coopératives d'habitation (COOP), les organismes à but non lucratif (OBNL) et les habitations à loyer modique (HLM). Ces derniers sont gérés par l'Office municipal d'habitation de Québec (OMHQ) ou par la Société municipale d'habitation Champlain (SOMHAC). De plus, différents programmes de soutien financier permettent à des catégories de personnes en situation de faible revenu d'avoir accès à des appartements au prix courant du marché ou d'y demeurer.

En 2013, la ville de Québec comptait sur son territoire 13 403 logements sociaux. De ce nombre, 919 étaient situés dans le quartier Duberger-Les Saules, soit 6,86 % de l'ensemble des logements sociaux de la ville (tableau 2.5-7). Fait à noter, 704 de ces 919 logements sont des coopératives, ce qui représente 76,6 % de l'ensemble des logements sociaux de Duberger-Les Saules, alors qu'à l'échelle municipale, ce sont 26,2 % des logements sociaux qui sont des coopératives. Cette différence de proportion illustre donc le peu de place qu'occupent les autres types de logements sociaux dans le quartier.

Tableau 2.5-7 : NOMBRE D'UNITÉS DE LOGEMENTS SOCIAUX, JANVIER 2013

	Ville de Québec	Duberger-Les Saules
COOP	3 506	704
OBNL	3 964	36
OH	4 733	92
SOHMAC	1 200	87
Total	13 403	919

Source: Ville de Québec, Division de l'habitation.

2.6 - Le transport

Se déplacer est nécessaire pour réaliser une multitude d'activités : loisirs, emplettes et travail, notamment. Les modes de transport se déclinent quant à eux en une variété de moyens qui vont de la simple marche à l'automobile en passant par le transport actif et collectif.

De plus, lorsqu'on lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le transport revêt une double importance. En effet, favoriser l'inclusion signifie souvent favoriser la participation citoyenne et l'accès aux ressources d'aide et de soutien. Pour les personnes qui vivent dans la précarité et qui n'ont pas nécessairement d'automobile, se déplacer pour participer pleinement à la vie de quartier peut donc être un défi. Un trajet d'autobus bien pensé permettra à une mère et à ses jeunes enfants de se rendre à un centre communautaire pour participer à un atelier. Un passage piétonnier et une piste cyclable sécuritaires permettront à une personne âgée de se rendre à un parc et à un adolescent de fréquenter une maison de jeunes.

Finalement, en plus de représenter un enjeu de développement durable dans un milieu urbain comme le nôtre, le transport est aussi synonyme de dépenses budgétaires, pour les individus, les familles et les autorités municipales.

Présentation des données

L'enquête origine-destination de 2006, effectuée par le ministère des Transports dans la région de la Capitale-Nationale couvre un très grand territoire, tant sur la rive nord que sur la rive sud de la ville de Québec. Dans notre analyse, lorsque nous référerons à « l'agglomération de Québec », qui correspond à un sous-territoire considéré à l'intérieur de cette enquête, nous parlerons des villes de Québec, L'Ancienne-Lorette, Saint-Augustin-de-Desmaures et du territoire de Wendake.

Cette enquête souligne plusieurs facteurs qui influencent la mobilité des personnes et qu'il serait bon de garder en tête : la croissance démographique qui augmente les déplacements et le vieillissement de la population qui modifie les raisons pour lesquelles la population se déplace. L'enquête tient aussi compte de l'emploi, qui augmente aussi les déplacements en plus de modifier leur moment dans la journée à cause de la tertiarisation de l'économie. L'augmentation du nombre de ménages, la diminution de leur taille et le nombre de véhicules qu'ils possèdent sont également considérés. Finalement, le parc total de véhicules ainsi que le prix de l'essence, qui est en hausse constante depuis les années 1990, entrent en ligne de compte. Le tableau 2.6-1 souligne les variations principales de ces facteurs entre 2001 et 2006 à l'intérieur de l'agglomération de Québec.

Tableau 2.6-1 : VARIATION DES PRINCIPAUX FACTEURS QUI INFLUENCENT LES DÉPLACEMENTS - AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC 2001-2006

Population	+ 3,3%
Nombre d'emploi	+ 5,0%
Nombre de ménage	+ 5,8%
Nombre de véhicules par ménage en 2006	1,2
Parc de véhicule	+ 4,3%

Source : Ministère des Transports, *Enquête origine-destination 2006*.

La même enquête nous apprend que 1 439 500 déplacements sont effectués chaque jour par les résidents de l'agglomération de Québec, ce qui constitue une augmentation de 10,1 % par rapport aux résultats observés en 2001. Le tableau 2.6-2 énumère les principales raisons de se déplacer, le motif principal dans l'agglomération de Québec étant le travail, qui représente 50,9 % des déplacements réalisés pendant la période de pointe du matin et 17,7 % de l'ensemble des déplacements effectués dans la journée. Dans la très grande région de Québec qui est couverte par cette enquête et qui inclut la rive sud, ce sont plus de 2 millions de déplacements qui se font chaque jour.

Tableau 2.6-2 : MOTIFS DE DÉPLACEMENT- AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC - 2006

	Pointe du matin		Journée complète	
	Nombre	%	Nombre	%
Nombre total de déplacements	302 000	100,0 %	1 439 500	100,0 %
Travail	153 800	50,9 %	255 200	17,7 %
Études	79 300	26,3 %	115 700	8,0 %
Loisirs	7 900	2,6 %	139 700	9,7 %
Magasinage	5 200	1,7 %	158 900	11,0 %
Autres	43 700	14,5 %	170 300	11,8 %
Retour à la maison	12 100	4,0 %	599 700	41,7 %

Source : Ministère des Transports, *Enquête origine-destination 2006*, région de Québec.

À première vue, le quartier Duberger-Les Saules a plusieurs atouts quand vient le temps d'analyser la situation du transport. En effet, le terminus d'autobus Les Saules, situé en plein milieu du quartier, offre une multitude de circuits de transport. Des pistes et des bandes cyclables sont présentes sur le territoire. Des autoroutes et des boulevards sont facilement accessibles avec une automobile. Finalement, des passages piétonniers sont présents à plusieurs intersections.

Nous sommes toutefois forcés de constater que depuis les années 1950, l'urbanisation du quartier a favorisé les déplacements en voiture, comme le soulignait le Conseil de quartier de Duberger-Les Saules dans un mémoire sur le *Plan de mobilité durable* déposé en 2012 : « le réseau actuel est conçu pour la voiture et laisse quelquefois une place négligeable aux autres utilisateurs. » Ajoutons à cela le morcellement du territoire, avec trois autoroutes, quatre boulevards et trois rivières. Il est donc facile de conclure qu'une simple course au dépanneur peut nécessiter la voiture. D'ailleurs, selon le recensement de 2006 (tableau 2.6-3), l'automobile est utilisée par 75,1 % des citoyens de Duberger-Les Saules pour se rendre au travail, comparativement à 70,0 % pour l'ensemble des citoyens de la ville. Si l'on y ajoute les covoitureurs, ce sont plus de 8 travailleurs sur 10 du quartier qui se rendent au travail avec une voiture.

Tableau 2.6-3 : POPULATION ACTIVE OCCUPÉE TOTALE DE 15 ANS ET PLUS
AYANT UN LIEU HABITUEL DE TRAVAIL OU SANS ADRESSE DE TRAVAIL FIXE
SELON LE MODE DE TRANSPORT - 2006

	Population totale	Automobile conducteur	Automobile passager	Transport en commun	À pied	À vélo	Autre
Ville de Québec	244 470 (100,0 %)	171 200 (70,0 %)	13 340 (5,5 %)	32 460 (13,3 %)	21 640 (8,9 %)	4 080 (1,7 %)	1 745 (0,7 %)
Duburger-Les Saules	13 345 (100,0 %)	10 020 (75,1 %)	840 (6,3 %)	1 670 (12,5 %)	570 (4,3 %)	120 (0,9 %)	115 (0,9 %)
Femmes DLS	6 495 (100,0 %)	4 610 (71,0 %)	485 (7,5 %)	1 035 (15,9 %)	290 (4,5 %)	15 (0,2 %)	55 (0,8 %)
Hommes DLS	6 845 (100,0 %)	5 410 (79,0 %)	360 (5,3 %)	635 (9,3 %)	275 (4,0 %)	105 (1,5 %)	55 (0,8 %)

Source : Statistique Canada, Recensement 2006; Traitement : Ville de Québec.

Pourtant, selon le Plan directeur du réseau cyclable de la Ville de Québec, 37 % des déplacements vers le lieu de travail sont de moins de 5 kilomètres. Dans le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec, publié deux ans plus tard, on souligne que pour un trajet d'une longueur inférieure à 1 kilomètre, la marche est le moyen de déplacement de choix dans une proportion de 47,9 %. Mais l'automobile reprend le dessus avec 70,5 % des déplacements d'une longueur de 1 à 2,4 kilomètres, et va en augmentant à partir de ce point. Ce plan note par contre que « *la marche et le vélo sont des moyens de déplacement privilégiés dans des secteurs de plus forte densité d'activité humaine* », ce qui n'est peut-être pas le cas dans Duburger-Les Saules.



Transport collectif

Comme il a été mentionné plus tôt, le Réseau de transport de la Capitale (RTC) offre un terminus d'auto-bus important au coin du boulevard Masson et de la rue Michelet. En tout, 10 circuits standards, 6 express et un Métrobus desservent le territoire. Le quartier compte aussi 60 places de stationnement de type « Parc-O-Bus » situées au Carrefour Les Saules, au coin des boulevards de l'Ormière et Fontenelle, ce qui représente 5,2 % des 1 144 places offertes sur le territoire de la ville de Québec. Ce Parc-O-Bus se situe à exactement un kilomètre du terminus Les Saules. C'est un incitatif intéressant quand vient le temps d'encourager les automobilistes à utiliser le transport en commun, mais sa distance du terminus pourrait aussi créer l'effet contraire.

Parmi les circuits standards, seulement quatre peuvent être considérés comme des circuits « intraquartier », en ce sens qu'ils sillonnent les rues secondaires de Duburger-Les Saules. Le circuit 80 parcourt le secteur De la Coopérative,



les circuits 74 et 84 passent par le secteur Du Buisson et, finalement, le circuit 86 couvre les secteurs Duberger Nord et Du Domaine. Tous ces circuits ont une fréquence qui varie entre 30 et 60 minutes, selon le moment de la journée et le jour de la semaine. Les autres circuits sont de passage en empruntant les boulevards principaux (circuits 77, 79, 81 et 87) ou orientés vers les besoins d'une clientèle de travailleurs de jour, donc principalement actifs aux heures de pointe et en direction des lieux d'emploi (circuits 78 et 88). Le circuit 80 peut aussi être considéré comme un circuit de travailleurs, en ce sens qu'il longe les parcs industriels Frontenac et Duberger.

Les six circuits express sont essentiellement pour des allers-retours vers les zones importantes d'emploi (Sainte-Foy, Haute-Ville) aux heures de pointe. Finalement, le Métrobus 803 fait un lien constant entre les terminus Les Saules et Beauport, en passant par les Galeries de la Capitale, à une fréquence élevée (10-15 minutes).

Le coût du transport en commun a aussi son importance. Le tableau 2.6-4 présente les tarifs ainsi que leur variation annuelle en date du 1^{er} mars 2013²⁴. En guise

de comparaison, l'Institut de la statistique du Québec publiait un taux d'inflation de 2,1 % en 2012, ce qui est moindre que les augmentations de tarifs mensuels du RTC.

Tableau 2.6-4 : COÛTS ET VARIATIONS DES TARIFS DE TRANSPORT DU RTC

	Coût au 1 ^{er} mars 2013	Variation sur l'année précédente
Passage simple	3,00 \$	0,0 %
Carte mensuelle - Générale	79,25 \$	+ 3,3 %
Carte mensuelle - Étudiants	53,00 \$	+ 2,9 %
Carte mensuelle - Aînés	39,50 \$	+ 11,3 %

Source: Réseau de transport de la Capitale.

Autres transports motorisés

Les résidents du quartier ont accès au transport adapté offert par le Service de transport adapté de la Capitale (STAC), une organisation à but non lucratif. Son mandat consiste à « *transporter, sur le territoire du RTC, les personnes handicapées qui ne peuvent pas utiliser le service en commun régulier. Ce service régional est spécialisé et réservé aux personnes incapables d'utiliser le transport en commun.* » Dans le rapport annuel 2012 du STAC, on apprend entre autres que ce sont 686 695 déplacements que cette entreprise a offerts, que ce soit à l'aide de taxis, standards ou adaptés, et de minibus adaptés. Pour utiliser ce service, les utilisateurs doivent réussir un processus de sélection.

24 Site Internet du Réseau de transport de la Capitale, consulté le 28 juin 2013, (<http://www.rtcquebec.ca/Tarifs/Tarifs/tabid/203/Default.aspx>).

Le quartier comprend aussi un service d'autopartage avec un point de service de Communauto. Cette entreprise à vocation sociale offre une option économique à la propriété d'un véhicule. La station se situe aux coins de la rue Lemieux et du boulevard de Monaco, dans le secteur Duberger.

Finalement, des options de transport issues du milieu communautaire, comme un minibus et l'accompagnement par des bénévoles à des rendez-vous médicaux, seront soulignées dans la section 2.9, « Le milieu communautaire ».

Les modes de déplacement actifs

En plus de désengorger les routes et de diminuer la pollution, l'utilisation de modes de transport actif tels la marche et le vélo encouragent de saines habitudes de vie. Vélo Québec souligne trois facteurs qui peuvent influencer nos comportements en transport²⁵, soit l'**environnement**, ce qui inclut la densité, le type d'habitations et les services offerts, l'**aménagement** prévu à l'intention des piétons et des cyclistes, par exemple par la présence de trottoirs et de pistes cyclables, et, finalement, le **sentiment de sécurité**.



Du côté du vélo, son pourcentage d'utilisation par rapport aux autres modes de transport demeure faible à Québec avec 1,6 % (p.5)²⁶. Malgré cette observation, il demeure que le vélo est un mode de déplacement à part entière, notamment attribuable à son augmentation comme mode de transport utilitaire.

Le réseau cyclable du quartier se situe principalement le long des boulevards Père-Lelièvre et Neuville. L'arrondissement Les Rivières compte à lui seul 14,69 % du réseau cyclable de la ville de Québec, tout en y représentant 13,7 % de la population. Toutefois, le morcellement du territoire est un obstacle de taille à l'utilisation du vélo pour se déplacer dans le quartier, puisque cela crée des parcours discontinués. La Ville prévoit d'ailleurs de nombreuses améliorations dans son *Plan directeur du réseau cyclable*, mais pour l'instant, aucun parc industriel ne peut être rejoint à vélo par les habitants du quartier. Seul le secteur du boulevard Lebourgneuf, pôle d'emplois de service, peut être rejoint en empruntant la piste cyclable du boulevard Neuville. Il faut aussi souligner que le transport combiné vélo-autobus n'est pas offert par les circuits d'autobus du quartier.

Pour terminer avec le vélo, le *Plan directeur du réseau cyclable* souligne qu'il y a une part modale des déplacements plus importante dans les secteurs où les ménages ont de faibles revenus, et que ce serait par nécessité plutôt que par choix.

Du côté de la marche, dans un mémoire déposé par Accès transports viables auprès du Groupe de travail sur la mobilité durable de la Ville de Québec, il est souligné que *les déplacements actifs pâtissent du manque d'infrastructures : trottoirs manquants dans de nombreux quartiers, réseau cyclable anémique, cohabitation de plus en plus difficile des usagers vulnérables avec un trafic automobile en croissance. Québec est bien une ville de l'automobile, que ses habitants s'en félicitent ou le déplorent.*

2.7 - La sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est un sujet dont on entend de plus en plus parler de nos jours. En effet, tout comme l'habitation, l'alimentation prend une place de plus en plus importante dans le budget d'une famille. Du même coup, il s'agit souvent de la première dépense à faire l'objet de compressions lorsque les revenus sont restreints.

25 Vélo Québec. *Facteurs qui influencent les comportements en transport*, consulté le 28 juin 2013, (http://www.velo.qc.ca/files/file/TA/Facteurs_influençant_comportements_transport.pdf).

26 Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire. *Plan directeur du réseau cyclable, version finale*, juin 2008.

On peut donc facilement comprendre que l'insécurité alimentaire causée par le manque de ressources financières peut être une source de stress importante et nuire à la santé des siens lorsque l'accès aux aliments sains se restreint. D'ailleurs, selon l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, l'insécurité alimentaire touchait près de 5,3 % de la population de 12 ans et plus de la région de la Capitale-Nationale en 2007-2008, soit approximativement 31 200 personnes. De là l'importance de faire un survol de ce sujet dans notre portrait de quartier.

Depuis plusieurs années, la Table de concertation Duberger-Les Saules se préoccupe des impacts de la pauvreté dans le quartier, particulièrement en rapport avec la sécurité alimentaire. Elle a d'ailleurs mis sur pied le Comité local en sécurité alimentaire Duberger-Les Saules (CLESA) qui réunit plusieurs organismes du milieu pour mettre en place ou consolider différentes avenues afin d'accroître la sécurité alimentaire. La plupart de ses membres se retrouvent dans le tableau 2.7-1 à la fin de la présente section, qui présente les principaux organismes qui œuvrent en sécurité alimentaire dans le quartier.

Définition de la sécurité et de l'insécurité alimentaire

Le ministère de la Santé et des Services sociaux utilise une définition de la sécurité alimentaire qu'il décline avec sept caractéristiques suivantes (p. 14)²⁷ :

1. Chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine.
2. L'aptitude de chacun à acquérir des aliments est garantie.
3. L'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés est assuré.
4. Les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur les plans personnel et culturel.



27 Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS). *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire - mise à jour 2008*, 2008, 37 pages.

5. Les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine.
6. La consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales.
7. Les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable.

Facteurs qui influencent la sécurité alimentaire

Plusieurs facteurs peuvent influencer la sécurité alimentaire des personnes. L'Ordre professionnel des diététistes du Québec (OPDQ) pointe la pauvreté, la précarité de l'emploi, les inégalités sociales et fiscales comme causes premières d'insécurité alimentaire.

Quant à lui, le MSSS met en cause plusieurs facteurs individuels et collectifs. Du côté des facteurs individuels, mentionnons un faible revenu, une faible scolarité, la monoparentalité, le statut d'immigrant et la grande taille d'un ménage. Du côté collectif, mentionnons l'environnement social et familial, la disponibilité et l'accessibilité des aliments, le pouvoir d'achat et le coût des aliments et, finalement, les politiques publiques, en raison de leur influence sur les autres déterminants collectifs.

Portrait du quartier

Les facteurs individuels et collectifs cités par le MSSS nous serviront de base pour brosser un portrait de la sécurité alimentaire dans le quartier. Premièrement, et en se rapportant à la section 2.1, qui porte sur la pauvreté et l'exclusion sociale, dans le présent portrait, on s'aperçoit que les revenus sont faibles dans trois communautés locales du quartier, soit Du Buisson, Duberger Sud et Les Saules Centre, et ce, que ce soit sous l'angle des revenus moyens (tableau 2.1-4) ou sous celui du pourcentage de ménages vivant sous le seuil de faible revenu (tableau 2.1-5). Même si on ne peut limiter l'impact de l'insécurité alimentaire à ces trois communautés locales, les personnes y résidant sont probablement plus sujettes à en souffrir.

Par ailleurs, la section 2.3 sur l'emploi démontre que, malgré le fait que les revenus soient faibles, le quartier affiche des taux d'emploi supérieurs et des taux de chômage inférieurs aux moyennes obtenues pour la ville de Québec, ce qui est positif. Par contre, la même section nous montre que les prestataires de l'assistance sociale sont surreprésentés dans la communauté locale de Du Buisson ainsi que de celle de Duberger Sud, mais dans une moindre mesure (tableau 2.3-7). Ce constat est le même dans la section 2.1 au sujet des familles monoparentales (tableau 2.1-3) ainsi que dans la section 2.4, sur l'emploi et l'économie, pour les personnes de 25 à 64 ans sans diplôme d'études secondaires (tableau 2.4-5). On peut donc, encore une fois, souligner que les communautés locales de Du Buisson et de Duberger Sud sont sujettes à l'insécurité alimentaire.

Quant au fait d'être immigrant (section 2.8) ou à celui de faire partie d'une famille de grande taille (tableau 1.3-7), ces derniers facteurs individuels ne semblent pas être prépondérants dans la situation d'insécurité alimentaire observée dans le quartier.

Du côté des facteurs collectifs, la disponibilité et l'accessibilité des aliments ne semblent pas être des facteurs problématiques dans le quartier.

Finalement, beaucoup de personnes affirment que les prix des denrées ne cessent de grimper. En fait, entre 2004 et 2011, la croissance de l'indice des aliments (IPA) a constamment été plus élevée que l'indice des prix à la consommation (IPC) au Québec²⁸. De son côté, le Dispensaire diététique de Montréal a publié, en 2011, son indice appelé le « coût du panier à provisions nutritif » (PPN) pour la région de la Capitale-Nationale. Cet indice représente l'ensemble des besoins de base en alimentation pour différents types de population et de ménages. Il y est démontré que pour une famille moyenne (deux adultes et deux enfants) et une famille monoparentale (un adulte et deux enfants), toutes deux à faible revenu, le PPN représenterait respectivement **40 %** et **45 %** de leur budget total.

28 Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation. Site Internet : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/md/statistiques/Pages/PrixdesalimentsetIPC.aspx>, consulté le 3 décembre 2013.

En conclusion, plusieurs facteurs individuels suggèrent que les résidents des communautés locales de Du Buisson et de Duberger Sud pourraient vivre de l'insécurité alimentaire. Du côté des facteurs collectifs, le prix des denrées est certainement une préoccupation.

Ressources du quartier

Depuis plusieurs années la Table de concertation Duberger-Les Saules se préoccupe des impacts de la pauvreté dans le quartier, particulièrement en rapport avec la sécurité alimentaire. Elle a d'ailleurs mis sur pied le Comité local en sécurité alimentaire Duberger-Les Saules (CLESA) qui réunit plusieurs organismes du milieu pour initier ou consolider différentes alternatives en sécurité alimentaires. La plupart de ses membres se retrouvent dans le tableau 2.7-1 qui présente les principaux organismes qui œuvrent en sécurité alimentaire dans le quartier.

Tableau 2.7-1 : SERVICES EN AIDE ALIMENTAIRE OFFERTS
PAR LES ORGANISMES DE DUBERGER-LES SAULES

Organisme	Services offerts	Clientèle cible
Solidarité Familles Duberger-Les Saules	- Cuisine créatives - Cuisine de dépannage - Tri - Transformation	Personnes à faibles revenus
	- Jardin communautaire Croque Soleil et Du Buisson - Groupe d'achat en gros de Duberger - Semaine animée - Cuisine collective en famille	Toute la population
Centre Ressources Jardin de Familles	- Groupe d'achat Les Saules	Toute la population
CLSC des Rivières	- Programme œuf-lait-orange (OLO) - Ateliers sur l'alimentation	Femmes enceintes et ayant accouché
	- Dépannage d'urgence (bons d'achat)	Personne à faibles revenus
Entraide Les Saules	- Livraison de repas à la maison, secteur Les Saules	Personnes âgées de 65 ans et plus
	- Transport et accompagnement à l'épicerie	
Partage Chrétien Sainte-Monique Les Saules	- Dépannage d'urgence (bons d'achat), secteur Les Saules	Personnes à faibles revenus
Société St-Vincent de Paul de Duberger	- Dépannage d'urgence (bons d'achat), secteur Duberger	Personnes à faibles revenus
Maison des jeunes de Les Saules et Lebourgneuf	- Dépannage alimentaire d'urgence par les travailleurs-euses de rue	Jeunes de 11 à 25 ans
Maison des jeunes de Duberger	- Dépannage alimentaire d'urgence - Ateliers de cuisine des ados	Jeunes de 11 à 17 ans

Source : Comité local en sécurité alimentaire de Duberger-Les Saules, 2013.

En conclusion, avec des initiatives comme les cuisines créatives, le tri et la transformation, en plus d'avoir créé le premier groupe d'achats à Québec, le quartier Duberger-Les Saules peut certainement être considéré comme un quartier innovateur en matière de services d'aide alimentaire.

2.8 - L'immigration

Le Québec et le Canada sont des terres d'accueil pour les immigrants, et ce, depuis les tout débuts. Aujourd'hui, que ce soit pour son apport économique en assurant de la main-d'œuvre qualifiée et éduquée, ou pour son soutien à la démographie d'un Québec vieillissant, l'immigration a encore et toujours son importance dans la province.

Faire un portrait des nouveaux arrivants dans le quartier est essentiel à notre démarche de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. En effet, la majorité des immigrants sont choisis sur la base de leurs qualifications. En dépit de cela, trouver un emploi assurant un salaire suffisant dans un nouveau pays n'est pas nécessairement facile pour eux. De plus, si le parcours migratoire des immigrants est parsemé de préjugés, de racisme et de discrimination, plusieurs d'entre eux peuvent vivre une situation d'exclusion sociale.

Aussi, l'Observatoire canadien de l'immigration souligne que l'intégration des immigrants dans une région à faible densité d'immigrants, comme c'est le cas dans la capitale nationale, « exige que la population soit impliquée dans l'accueil » de ceux-ci (p. 26)²⁹. C'est donc dans un souci d'accueil et d'intégration qu'un portrait de l'immigration dans Duberger-Les Saules doit être fait.

Les catégories d'immigrants

Avant d'analyser la situation locale en immigration, il serait bon de présenter les différentes catégories d'immigrants. En 2010, le Québec a admis 53 985 immigrants, toutes catégories confondues. La répartition de ces nouveaux arrivants selon leur catégorie est présentée dans le tableau 2.8-1.

Tableau 2.8-1 : RÉPARTITION DES IMMIGRANTS ADMIS AU QUÉBEC EN 2010

Catégories	Nombre	%
Immigration économique	37 531	69,6
Travailleurs qualifiés	33 879	90,3
Gens d'affaires	2 490	6,6
Autres économiques	1 162	3,1
Regroupement familial	10 811	20,0
Réfugiés et personnes en situation semblable	4 713	8,7
Réfugiés sélectionnés à l'étranger	2 214	46,9
Réfugiés reconnus sur place	2 499	52,1
Autres immigrants	930	1,7
Programme spécial de parrainage humanitaire pour Haïti	390	41,9
Autres	540	59,1
Total	53 985	100,0

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

29 Legault, G. et Raché, L. L'intervention interculturelle, 2e édition, 2008, Gaëtan Morin éditeur, 305 pages.

Présentation des données

La région de la Capitale-Nationale a attiré seulement 4,8 % des immigrants arrivés dans la province entre 2002 et 2011 (tableau 2.8-2). La région se classe tout de même au quatrième rang des régions du Québec des lieux de résidence choisis par les immigrants. De plus, selon le *Portrait de la population immigrante de la ville de Québec*, depuis les dernières années, on observe que la région attire de plus en plus d'immigrants. En fait, entre 2001 et 2006, le nombre d'immigrants dans la ville de Québec a augmenté de 30 %, comparativement à 14 % dans le reste du Canada.

Tableau 2.8-2 : IMMIGRATION TOTALE ENTRE 2002 ET 2011,
SELON RÉGION DE RÉSIDENCE EN JANVIER 2013

Montréal	206 994	59,9 %	Chaudière-Appalaches	2 213	0,6 %
Montréal	40 798	11,8 %	Centre du Québec	2 049	0,6 %
Laval	28 517	8,3 %	Saguenay-Lac-Saint-Jean	1 104	0,3 %
Capitale-Nationale	16 522	4,8 %	Bas Saint-Laurent	919	0,3 %
Outaouais	9 943	2,9 %	Abitibi-Témiscamingue	766	0,2 %
Laurentides	7 531	2,2 %	Côte-Nord	459	0,1 %
Lanaudière	7 117	2,1 %	Gaspésie-Îles de la Madeleine	242	0,1 %
Estrie	6 161	1,8 %	Nord du Québec	159	0,0 %
Mauricie	2 469	0,7 %	Total au Québec	345 358	100,0 %

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 2013.

D'ailleurs, parmi les immigrants de la ville de Québec en 2006, 33,8 % sont arrivés au pays dans les 5 années précédentes (tableau 2.8-3). Dans Duberger-Les Saules, cette proportion est de 35,6 %. Fait à noter, les immigrants de la ville de Québec, tout comme ceux du quartier, sont jeunes. Dans Duberger-Les Saules, 18,8 % des immigrants ont entre 15 et 24 ans et 45,0 % ont entre 25 et 44 ans. Dans les deux cas, ces proportions sont nettement plus élevées que celle observée dans la population dans son ensemble. Bref, sans affirmer que la ville de Québec ni le quartier Duberger-Les Saules ne reçoivent un grand nombre d'immigrants, nous pouvons observer une tendance à la hausse et faire le constat d'une population immigrante jeune.

Tableau 2.8-3 : POPULATION IMMIGRANTE EN 2006

	Ville de Québec		Arrondissement des Rivières		Duberger-Les Saules	
Population immigrante totale	22 155	100,0 %	2 395	100,0 %	955	100,0 %
Immigrants arrivés entre 2001 et 2006	7 485	33,8 %	1 000	41,8 %	340	35,6 %
Immigrants âgés entre 15 et 24 ans	3 815	17,2 %	510	21,3 %	180	18,8 %
Immigrants âgés entre 25 et 44 ans	10 560	47,7 %	1 025	42,8 %	430	45,0 %
Population totale	491 140	100,0 %	61 815	100,0 %	25 045	100,0 %
Population âgée entre 15 et 24 ans	63 020	12,8 %	7 790	12,6 %	3 430	13,7 %
Population âgée entre 25 et 44 ans	133 160	27,1 %	17 420	28,2 %	7 335	29,3 %

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*. Traitement : Ville de Québec.

Pour ce qui est de la provenance des immigrants, en 2006, le recensement nous apprenait que les cinq pays les plus représentés dans l'arrondissement des Rivières étaient, en ordre d'importance, la France, la Colombie, l'ex-Yougoslavie, la Chine et Haïti (tableau 2.8-4). Ces données reflètent le portrait qui se dégage pour la ville de Québec.

Tableau 2.8-4 : DIX PREMIERS PAYS DE PROVENANCE DES IMMIGRANTS, 2006

	Province de Québec*	Région de Québec**	Arrondissement des Rivières**
1	Italie	France	France
2	France	Ex-Yougoslavie	Colombie
3	Haïti	Colombie	Ex-Yougoslavie
4	Chine	États-Unis	Chine
5	Liban	Chine	Haïti
6	Maroc	Maroc	Allemagne
7	Algérie	Algérie	Maroc
8	Roumanie	Roumanie	États-Unis
9	États-Unis	Haïti	Viêt-Nam
10	Viêt-Nam	Allemagne	Roumanie

Sources : * Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, ** Ville de Québec.

Une autre caractéristique de la région de la Capitale-Nationale serait qu'elle compte une plus grande proportion de réfugiés et de nouveaux arrivants qui ne comprennent ni le français ni l'anglais (tableau 2.8-5). En effet, alors que la province comptait, entre 2001 et 2011, 85,1 % des nouveaux arrivants issus de l'immigration économique et de recomposition familiale, la région de la Capitale-Nationale n'en recevait que 79,0 %. De plus, pendant la même période, la région comptait 20,7 % de réfugiés, comparativement à 13,2 % pour la province. Finalement, malgré le fait que la région recevait une plus grande proportion d'immigrants comprenant le français, elle accueillait aussi une plus grande proportion de personnes qui ne comprenaient ni le français ni l'anglais, avec 27,2 % des nouveaux arrivants, comparativement à 23,1 % à l'échelle provinciale. Ces données laissent croire du même coup que la région de la Capitale-Nationale a attiré une proportion moindre de personnes unilingues anglophones que la province.

Tableau 2.8-5 : CATÉGORIES ET CONNAISSANCE DU FRANÇAIS DES IMMIGRANTS ARRIVÉS ENTRE 2002 ET 2011, SELON RÉGION DE RÉSIDENCE EN JANVIER 2013

	Province de Québec		Région de la Capitale-Nationale	
Immigration économique	212 248	61,5 %	9 744	59,0 %
Regroupement familial	81 474	23,6 %	3 298	20,0 %
Réfugiés	45 625	13,2 %	3 421	20,7 %
Autres immigrants	6 011	1,7 %	59	0,4 %
Total	345 358	100,0 %	16 522	100,0 %
Connaissance du français	212 491	61,5 %	10 888	65,9 %
Ne connais ni français ni anglais	79 813	23,1 %	4 494	27,2 %

Source : Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Finalement, en observant le tableau 2.8-6, on note que les immigrants sont plus scolarisés que la moyenne de la population de l'arrondissement des Rivières. En effet, 89,1 % d'entre eux détiennent un certificat, un diplôme ou un grade, comparativement à 86,7 %. Dans le cas des immigrants détenant un diplôme universitaire, la proportion est de 42,9 % comparativement à 24,0 %. Malheureusement, le taux de chômage de ces immigrants est aussi plus élevé, et leur revenu moyen plus bas.

Tableau 2.8-6 : ÉDUCATION, CHÔMAGE ET REVENU MOYEN -
ARRONDISSEMENT LES RIVIÈRES, 2006

	Population immigrante	Population totale
Certificat, diplôme ou grade chez les 25-64 ans	89,1%	86,7 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire chez les 25-64 ans	42,9%	24,0 %
Taux de chômage	6,9%	4,5 %
Revenu moyen	24 976 \$	31 559 \$

Source : Statistique Canada, *Recensement 2006*. Traitement : Service du développement économique, Ville de Québec.

2.9 - Le milieu communautaire

Le milieu communautaire et associatif offre très souvent des services et d'autres avenues que ceux offerts par l'État, notamment dans le domaine de services sociaux. Dans Duberger-Les Saules, quelques organismes sont présents et offrent ces services.

Le quartier compte actuellement **cinq organismes communautaires**, soit le Centre Ressources Jardin de Familles, Entraide Les Saules, la Maison des jeunes de Les Saules et de Lebourgneuf, la Maison des jeunes L'Antidote de Duberger et finalement Solidarité Familles Duberger-Les Saules. **Deux organismes à caractère caritatif** sont aussi présents, soit la Société Saint-Vincent-de-Paul et Partage Chrétien Sainte-Monique-Les Saules.

On retrouve aussi **huit associations bénévoles ou organismes sans but lucratif voués aux loisirs et à la culture**, soit le Centre communautaire Duberger, le Club de l'âge d'or de Duberger, le Club des Aînés Les Saules – FADOQ, le Cercle de Fermières Duberger, le Cercle de Fermières Sainte-Monique-Les Saules, le Club Optimiste Duberger, les Loisirs Duberger-Les Saules et la Société de mise en valeur de la Maison O'Neill et de son site.

Finalement, **trois organismes régionaux**, dont un ayant son siège social dans le quartier, l'Entreprise de formation Dimensions. Les deux autres organismes étant le Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale et les YMCA du Québec.

Il faut noter que plusieurs projets issus de la concertation ne peuvent pas être liés à un seul partenaire. Le comité Pour l'enfance j'y vais, j'avance, et ceux sur les saines habitudes de vie et la sécurité alimentaire en sont de bons exemples. Tous ces comités mettent en place des projets concertés très utiles dans le quartier. De plus, la concertation permet souvent à un organisme d'offrir ses services dans de meilleures conditions en recevant le soutien d'autres membres de la Table. On peut donc dire que la concertation favorise l'entraide et la synergie parmi ses participants.

Voici une liste des missions des organismes présents dans le quartier :

Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale

Le Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale (CJECN) soutient les jeunes adultes de 16-35 ans dans leurs démarches visant à améliorer leurs conditions de vie en favorisant notamment le développement de leur employabilité.

L'organisme se démarque par son accueil des jeunes adultes sans discrimination de statut socioéconomique de même que par son approche globale, qui tient compte de l'ensemble des besoins et des conditions de vie de cette clientèle.

Centre communautaire Duberger

Le Centre communautaire Duberger a pour mission de favoriser le regroupement des gens de la communauté ainsi que de ses organismes communautaires afin de leur permettre de se donner des services pour la réalisation de leurs activités.

Centre Ressources Jardin de Familles

Le Centre Ressources Jardin de familles vient en aide aux jeunes familles. Il offre du soutien aux parents dans l'exercice de leurs responsabilités à l'égard de leurs enfants. Par la création d'un réseau d'entraide, le Centre brise l'isolement des familles aux prises avec des difficultés. Le Centre fait aussi la promotion des intérêts des familles auprès des différentes instances et développe des services, des programmes ou des activités pour le mieux-être des personnes.

Cercle de Fermières Duberger

L'association est vouée à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi qu'à la transmission du patrimoine culturel et artisanal. L'environnement dans lequel évoluent les femmes est empreint d'entraide et d'amitié.

Cercle de Fermières Sainte-Monique-Les Saules

L'organisation sans but lucratif est vouée à la transmission du patrimoine culturel et artisanal.

Club de l'âge d'or de Duberger

L'organisme a pour but d'offrir un réseau social d'entraide, de partage et d'échange pour les personnes âgées par l'entremise d'activités culturelles, sociales ou sportives.

Club des Aînés Les Saules- FADOQ

Le Club regroupe les personnes de 50 ans et plus. Il représente les membres et défend leurs droits auprès des décideurs. Il travaille à l'amélioration de la qualité de vie et à l'accroissement de l'autonomie des membres par des activités sociales, d'entraide et de loisir.

Club Optimiste Duberger

En faisant naître l'espoir et en présentant une vision positive, les Optimistes inspirent le meilleur chez les jeunes.

Entraide Les Saules inc.

L'organisme est voué à l'amélioration du bien-être et de la qualité de vie des personnes âgées ou malades.

Entreprise de formation Dimensions

Dimensions est un organisme sans but lucratif qui œuvre dans les secteurs de la formation professionnelle, de l'insertion en emploi et de l'aide psychosociale.

Loisirs Duberger-Les Saules

Loisirs Duberger-Les Saules est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'offrir à chaque session une programmation diversifiée pour tous et une animation de qualité pour les enfants durant leur semaine de relâche et la période estivale (programme vacances-été).

Maison des jeunes L'Antidote de Duberger

La Maison des jeunes L'Antidote de Duberger offre aux jeunes de 12 à 17 ans un lieu de rencontre et de référence où ils pourront devenir des citoyens actifs, critiques et responsables. L'organisme contribue activement à la réduction du vandalisme, de la violence et de la toxicomanie dans le quartier.

Maison des jeunes de Les Saules et de Lebourgneuf

La Maison des jeunes Les Saules et Lebourgneuf offre aux jeunes de 12 à 17 ans un lieu d'appartenance et de rassemblement sécuritaire, volontaire et respectueux. Elle favorise l'épanouissement de sa clientèle dans un milieu éducatif et préventif.

Elle offre aussi de l'intervention de rue auprès des jeunes de 11 à 25 ans. Les travailleurs de rue sont disponibles pour écouter, accompagner et soutenir les jeunes dans leurs démarches ainsi qu'à les guider vers des ressources afin qu'ils atteignent leurs objectifs.

Partage Chrétien Ste-Monique Les Saules

Partage Chrétien est un organisme sans but lucratif visant à venir en aide aux personnes et familles de la paroisse Sainte-Monique qui vivent des difficultés sur les plans économique, psychologique, social ou communautaire.

Société de mise en valeur de la Maison O'Neill et de son site

La Société œuvre à la mise en valeur la Maison O'Neill et de son site afin de rendre accessible à la population un lieu de diffusion culturel et récréatif.

Société de Saint-Vincent de Paul de Duberger

La Société de Saint-Vincent de Paul de Québec (SSVPQ) est un organisme de bienfaisance à but non lucratif qui a pour mission de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des individus et des familles défavorisées de la grande région de Québec.

Solidarité Familles Duberger-Les Saules

Solidarité Familles Duberger-Les Saules œuvre avec le milieu et les partenaires pour favoriser la solidarité et la responsabilisation, et diminuer l'impact de la pauvreté et de l'exclusion sociale des personnes seules et des familles dans le quartier Duberger-Les Saules.

YMCA du Québec

Les YMCA du Québec sont un organisme de bienfaisance qui contribue à l'épanouissement du corps, de l'intelligence et de l'esprit, ainsi qu'au mieux-être des personnes, des familles et des collectivités.

Les défis auxquels les organismes communautaires sont confrontés

Plusieurs organismes se voient dans l'obligation d'aller au-delà de leur mission pour servir la population. Même si ce dévouement témoigne d'une grande flexibilité, il peut aussi être une source d'épuisement. De plus, plusieurs font appel à de nombreux bénévoles ou reposent totalement sur leur travail. Ce sont là deux aspects dont il faut tenir compte dans le contexte d'une analyse du milieu communautaire du quartier.

Les organismes du quartier ont besoin de locaux permanents pour offrir leurs services, mais les espaces dans le quartier Duberger-Les Saules sont utilisés à pleine capacité, surtout pour la culture et les loisirs, ce qui rend difficile l'accès à un local pour un organisme. De plus, les organismes communautaires ont rarement les ressources financières pour payer des espaces locatifs au prix du marché, et encore moins pour devenir propriétaires d'une bâtisse.

③ Forum citoyens



③ FORUMS CITOYENS

Pour créer un portrait de quartier qui guidera les actions d'une approche territoriale intégrée, il était primordial d'obtenir l'avis des citoyens et d'ajouter une vision qualitative aux données statistiques. C'est pourquoi, dès le début de la démarche, des forums citoyens ont été organisés.

Un premier forum a eu lieu au mois d'octobre 2011 pour présenter les données statistiques par thèmes et obtenir l'opinion des citoyens sur les sujets abordés. Ensuite, en avril 2012, un deuxième forum présentait un portrait d'ensemble, qui comprenait les données quantitatives et qualitatives. Ce forum visait à encourager les citoyens à se prononcer sur les enjeux que notre communauté devrait privilégier. Finalement, au mois d'avril 2013, un troisième forum a tenté de spécifier un peu plus, sous forme d'objectifs généraux, ce que nous pourrions envisager comme solutions en tenant compte des priorités choisies au cours du deuxième forum.

Ce document présente des faits saillants et des commentaires exprimés par des citoyens lors de ces trois forums. En tout, plus de 200 personnes se sont exprimées lors de ces trois événements.

3.1 - Forum d'octobre 2011

Ce forum a permis de donner aux citoyens l'occasion de bonifier le portrait « quantitatif » élaboré par la Table de concertation Duberger-Les Saules sur une période d'un an et demi. Les participants se sont exprimés sur huit thèmes constituant le portrait du quartier : l'éducation, l'immigration, le logement, le revenu et l'emploi, la santé, la sécurité alimentaire, le transport et les services communautaires offerts. Chaque participant a pu s'exprimer sur quatre de ces thèmes. C'est donc dire que la synthèse des échanges sur chacun des thèmes représente le point de vue de plusieurs citoyens ou acteurs du milieu.

Éléments transversaux

Bien que les discussions dans les ateliers aient porté sur des thèmes spécifiques, il demeure que certains éléments ont été évoqués sous différents thèmes, ces derniers étant souvent interreliés. Par exemple, un problème de transport peut limiter l'accès à des services ayant une incidence sur la sécurité alimentaire et sur la santé. Ces liens de cause à effet constituent des enjeux importants dans la démarche entreprise par les résidents et les acteurs du quartier pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion.



PAUVRETÉ DANS LE QUARTIER : Encore considéré comme une banlieue, le quartier subit la croyance erronée selon laquelle la pauvreté y est absente ou, du moins, qu'elle y est mineure. Cependant, on remarque que ce phénomène social des quartiers centraux s'étend aussi au quartier Duberger-Les Saules.

RESSOURCES INSUFFISANTES POUR COMBLER LES BESOINS : Ce constat implique que les besoins augmentent et que les ressources ne suffisent pas pour y répondre adéquatement. Sans compter que certaines ressources primordiales demeurent inexistantes sur le territoire. C'est le cas notamment de

services en santé mentale, en alphabétisation, en immigration, qui sont totalement absents sur le territoire. D'autres services essentiels ne sont pas fournis de façon optimale, faute de moyens financiers pour engager le personnel nécessaire. Enfin, certaines institutions, comme le Centre local d'emploi et le CLSC, sont situés à l'extérieur du quartier.

PEU DE LOGEMENTS ABORDABLES : Malheureusement, il existe dans le quartier une pénurie de logements abordables pour les ménages à faible revenu. En effet, on dénombre peu de logements subventionnés et on observe un manque de logements sociaux. Cette situation touche notamment les immigrants et les familles. Un taux d'effort au logement correspondant à 30% ou plus du revenu des ménages entraîne des compressions dans d'autres postes budgétaires pourtant nécessaires (par exemple, la nourriture, les vêtements, les médicaments, etc.). Il peut en résulter des problèmes de santé.

TRANSPORT = ACCESSIBILITÉ : Pour des personnes démunies, l'absence d'établissements importants dans le quartier peut entraver l'accessibilité à des services essentiels dont elles ont besoin et auxquels elles ont droit. Le transport devient donc un moyen essentiel.

Le quartier s'est développé en fonction de l'usage de l'automobile. Le service de transport en commun est souvent inadéquat pour se rendre au travail, pour avoir accès aux ressources communautaires et même pour effectuer des déplacements à l'intérieur du quartier. On souligne aussi des problèmes de sécurité en ce qui a trait aux trottoirs et aux pistes cyclables.

L'INFORMATION, UN ÉLÉMENT CRUCIAL : Il est impossible d'avoir accès à un service si on ne le connaît pas. Or, les ressources du milieu sont mal connues, voire méconnues. Ce déficit de visibilité est attribuable au manque de moyens qu'ont les organismes pour faire la promotion de leurs actions. En fin de compte, ce sont les personnes défavorisées qui sont pénalisées par ce manque d'information.

LOCAUX COMMUNAUTAIRES RECHERCHÉS : Les organismes du milieu vivent une pénurie majeure d'espaces pour répondre adéquatement aux besoins de la population. Des locaux communautaires supplémentaires, à prix raisonnable, sont une nécessité bien réelle pour la poursuite des actions de développement social. Des endroits de rassemblement sont également sollicités par les résidents du quartier afin de contrer l'isolement.

Les idées principales par thème

Une plénière à la fin du forum a permis aux participants d'exprimer les idées principales qui ressortaient des différents ateliers. En voici le résultat.

Éducation

- La difficulté qu'éprouvent les écoles à utiliser les bibliothèques municipales nuit à la persévérance scolaire.
- Il manque de ressources pour rejoindre les personnes qui n'ont pas de diplôme d'études secondaires.
- L'isolement des individus et des populations et les difficultés socioéconomiques sont des entraves à la scolarisation.
- La formation continue n'est pas accessible.
- On observe un faible niveau de littératie alors que la société se complexifie.
- L'immigration est un défi, mais pas un problème.
- Les écoles Du Buisson et de la Mosaïque ont mauvaise réputation.
- Le lien famille-école-jeune est de première importance.



Immigration

- L'augmentation de la tolérance passe davantage par les jeunes familles.
- Nouvelles origines vont de pair avec nouvelles réalités.
- Les personnes immigrantes doivent être bien informées sur les ressources du quartier.

- Le quartier s'est adapté à la réalité immigrante.
- Les jeunes et les enfants sont plus ouverts aux autres communautés culturelles.
- L'accueil par la communauté est freiné par les préjugés et le manque de sensibilisation à la réalité immigrante.
- On constate beaucoup de départs et moins d'arrivées dans la dernière année.
- Il manque un lien entre l'installation et l'intégration; il existe un grand vide.



Logement

- Le manque de logement abordable exerce un impact sur l'accessibilité aux logements sociaux pour les nouveaux arrivants et la clientèle défavorisée.
- La mixité est un élément dont il faut tenir compte;
- Les coûts trop élevés sont en décalage avec les besoins des gens, qui n'ont plus de marge de manœuvre pour répondre aux autres besoins essentiels. Cette situation entraîne des impacts sur la mobilité, la stabilité, la sécurité et nuit au sentiment d'appartenance.
- Les propriétaires sont peu sensibilisés à la réalité des locataires (hausse des loyers).

Revenu/emploi

- La faible scolarisation mène à des emplois moins bien rémunérés ou à des emplois précaires.
- Le quartier compte beaucoup de retraités. Plusieurs d'entre eux ont de faibles revenus;
- L'accessibilité à l'emploi est difficile (transport, immigration, scolarisation et isolement social).
- Mixité sociale.

- La reconnaissance des diplômes des immigrants est un enjeu.
- Le service d'aide est éloigné et les citoyens manquent d'information.
- Plus de travailleurs autonomes.

Santé

- Les personnes âgées, notamment celles qui sont malades ou défavorisées sont isolées socialement.
- Le manque de solidarité sociale et l'individualisme ont un impact sur l'engagement de personnes à l'égard de la création d'un bon réseau de solidarité.
- L'information sur les ressources existantes dans la communauté circule mal.
- Le quartier est grand, vaste et peuplé, mais il est peu desservi par des ressources pour répondre aux besoins et pour briser l'isolement d'une partie de la population.
- Sans auto, l'accès aux services de santé est difficile.
- Plusieurs résidents vivent de l'isolement (manque d'information sur les services, manque de proximité, manque d'organismes sur la santé mentale, manque de lieux de rencontre).

Sécurité alimentaire

- L'accessibilité aux ressources d'aide en alimentation est difficile (étendue du quartier, transport, horaire des services).
- Les organismes d'aide alimentaire ne sont pas en mesure de répondre aux besoins variés lors de situation d'insécurité alimentaire à cause du manque de financement.
- L'accessibilité à des services de dépannage d'urgence est très difficile; la réponse repose sur deux ressources exclusivement bénévoles.
- L'accès physique aux fruiteries, épiceries et ressources alimentaires du quartier pose des problèmes majeurs.
- L'information sur les ressources en aide alimentaire, en particulier sur les ressources de dépannage d'urgence, manque, notamment auprès des personnes immigrantes.

Sécurité alimentaire (suite)

- Les solutions de transport pour avoir accès aux services, par exemple aux cuisines créatives et au Magasin Partage sont restreintes, tant en ce qui concerne le trajet pour s'y rendre que pour en revenir.
- Le comité local en sécurité alimentaire n'est pas connu de tous les acteurs du milieu.
- Aucun point de chute pour concerter les initiatives n'est désigné; il n'existe pas de lieu unique pour être informé.

Services communautaires

- La population manque d'information sur les ressources disponibles. En plus d'être peu nombreuses, les ressources sont peu visibles.
- L'accessibilité à des locaux est très limitée.
- Les ressources financières et humaines sont insuffisantes.
- Les services offerts aux citoyens sont éparpillés (centralisation?).
- Il manque de milieux de vie.
- La population manque de connaissances sur les ressources disponibles et il faudrait faciliter l'accès aux services.
- L'absence d'organismes en défense des droits nuit à la mobilisation.

Transport

- L'accès aux transports est difficile pour les personnes plus défavorisées du secteur.
- La sécurité dans les déplacements est préoccupante (peu de trottoirs, vitesse élevée, pistes cyclables, etc.).
- L'accessibilité autrement qu'en voiture dans le quartier est difficile, les infrastructures ne favorisent pas la circulation à pied et à vélo.
- La sécurité et le transport ne suivent pas la démographie.
- Le transport en commun est déficient dans le secteur (horaires, abribus, moins de places assises, etc.).

3.2 - Forum d'avril 2012

Le forum d'avril 2012 a donné l'occasion aux citoyens de valider le diagnostic établi par la Table de concertation Duberger-Les Saules sur une période de six mois. Cette analyse a servi à déterminer les thèmes prioritaires et les grandes orientations en prélude à l'élaboration d'un plan d'action. Ce dernier sera construit avec les citoyens et les acteurs du milieu afin d'améliorer les conditions de vie de tous et particulièrement celles des personnes les moins favorisées dans Duberger-Les Saules.

Ce forum a été organisé en trois parties qui sont résumées ci-après. Un premier exercice a permis de « rêver » notre quartier tel qu'il devrait être dans cinq ans. Ensuite, une grille d'analyse de type « forces-faiblesses-menaces-opportunités » a été élaborée. Finalement, des priorités et des orientations ont été dégagées.

Dans 5 ans, nous voulons un quartier...

- où il y aurait des lieux de rencontres, communautaires, intergénérationnels. On parle d'une maison de la famille, d'une maison des citoyens.
- où chacun aurait sa place : jeunes, familles avec de jeunes enfants, aînés, etc.
- dans lequel vivrait une communauté plus harmonieuse, solidaire, mobilisée et ayant un véritable sentiment d'appartenance.
- où il y aurait des services de proximité adaptés aux besoins des jeunes, familles avec de jeunes enfants, des aînés. Ces services passent par la présence d'un CLSC, d'espaces verts et d'équipements de loisirs dans le quartier.
- revitalisé, avec des commerces de proximité, y compris un marché municipal, selon un modèle qui contribue à restaurer l'âme du quartier.
- avec un plus grand nombre d'emplois disponibles, y compris pour les personnes peu scolarisées, et des services de proximité d'aide à l'emploi.
- des logements accessibles, abordables et en bon état, notamment pour les personnes en situation de pauvreté (HLM et autres).
- plus sécuritaire, notamment pour les piétons de tous âges, y compris ceux qui se déplacent avec des poussettes.
- où les immigrants auraient davantage de bonnes raisons de rester.

FORCES

MOBILISATION	Plusieurs regroupements et actions de mobilisation : Table de concertation Comité local en sécurité alimentaire Comité des saines habitudes de vie Minibus communautaire COOP Projets Intervenante pivot
TRANSPORT	Terminus Les Saules Autobus vers le centre-ville Métrobus 803-804 Minibus communautaire Déplacements faciles en auto « Mon école à pied, à vélo »
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE / ENVIRONNEMENT	Espaces verts : parcs, sentiers, rivière Saint-Charles Passerelle Du Buisson, vers sentiers de la Rivière Saint-Charles Mixité des fonctions : emplois, logement, services de proximité
SERVICES À LA COMMUNAUTÉ	8 organismes offrent des services d'aide alimentaire; 1200 personnes ont bénéficié de ces services en 2009-2010 56 % services alternatifs Organismes voués à la santé : prévention, saines habitudes de vie, social Vaccination des enfants à proximité : écoles, Centre Ressources Jardin de Familles Offre de loisirs sportifs et culturels diversifiée
REVENUE/EMPLOI	Parcs industriel et technologique : emplois Entreprise Dimensions

FAIBLESSES

GÉNÉRAL	Vieillessement de la population
LOGEMENT	1 ménage sur 3 : taux d'effort au logement Peu de terrains vacants constructibles pour accueillir du logement social et communautaire Manque de logements abordables Mauvais état de certains logements Pas de comité de défense des locataires
SERVICES À LA COMMUNAUTÉ	Services communautaires peu connus Manque de locaux : lieux de rencontres, de locaux communautaires, d'entrepôts Ressources d'aide alimentaires insuffisantes Financement insuffisant des organismes Manque de ressources humaines, bénévoles et employés Manque de services de garde de qualité
IMMIGRATION	Préjugés : manque d'information sur les différentes cultures Manque d'outils pour intégration Rétention des immigrants faible Barrière de la langue
EMPLOI/ REVENU	Revenu moyen faible : quartier, immigrants Une personne sur trois de l'arrondissement qui reçoivent de l'aide sociale habite le quartier R/E surtout les femmes et personnes seules. La moitié : contraintes sévères
TRANSPORT	Parc-o-bus à 1 km du terminus Transport par autobus inadéquat : vers l'est, à l'intérieur du quartier, horaires, fréquence, pas avec des enfants Une seule station de Communauto
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE/ ENVIRONNEMENT	Configuration des artères et barrières physiques : obstacles à la pratique sécuritaire du vélo et à la marche, ce qui crée des îlots isolés Parc-o-bus à 1 km du terminus Manque de trottoirs et de traverses piétonnes Mauvais entretien des trottoirs Trafic automobile et pollution
ÉDUCATION	Faible scolarité Une personne sur cinq n'a pas de diplôme de sec.5 Faible niveau de littératie : quartier : 29 % versus Québec : 22 % Pas de centre d'éducation aux adultes Écoles défavorisées avec difficultés particulières Peu de disponibilité des parents pour les conseils d'établissement Fermeture de la bibliothèque de Duberger

MENACES

LOGEMENT :	Pas assez de logements abordables Programme Accès-Logis menacé Crise du logement Propriétaires majoritairement non occupants Déménagements fréquents
SITUATION ÉCONOMIQUE :	Mondialisation : crise économique Hausse constante du coût de la vie Salaire minimum et programmes de soutien (ex. aide sociale) trop bas Fermetures d'entreprises Manque de main-d'œuvre
SERVICE À LA COMMUNAUTÉ	Conditions + exigeantes pour les organisations Moins de services éducatifs, accès aux services en santé Moins de points de services Difficulté à recruter des bénévoles
SANTÉ GÉNÉRALE DES PERSONNES:	Malbouffe, pollution, sédentarité Vieillesse de la population
IMMIGRATION	Rétention des immigrants, parce ce que : Non-reconnaissance des diplômes Emplois à l'extérieur du quartier Manque de financement des organisations Insuffisance de l'information avant, pendant, employeurs Manque de francisation
POLITIQUE :	Non-reconnaissance de la pauvreté dans le quartier par les décideurs.

OPPORTUNITÉS

LOGEMENT	Programme Accès-Logis, mixité Projets domiciliaires : logements, nouveaux résidents
TRANSPORT/AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Plan de mobilité durable Projet Pédibus
SERVICES À LA COMMUNAUTÉ	Intérêt du conseil de ville pour notre démarche Financement de projets : + de ressources (par ex. Québec en forme, Avenir d'enfants) Recherche de la Direction régionale de santé publique sur les déserts alimentaires Comité « Saines habitudes de vie » Consolidation + développement de la culture
REVENU/EMPLOI	Hausse d'emplois à Québec dans certains secteurs

CHOIX DE PRIORITÉ ET ORIENTATIONS

PRIORITÉ	ANGLE OU ORIENTATION
SERVICES À LA COMMUNAUTÉ	- Accessibilité - Ressources - Augmentation - Optimisation - Centralisation/Regroupement - Communications - Informations - Lieux - Services
LOGEMENT	- Accessibilité - Logement social, subventionné, etc - Mixité - Droits et services - Propriétaires
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE/ ENVIRONNEMENT	- En lien avec le transport - Sécurité - Accessibilité et développement des ressources - Parcs - Milieus de vie
IMMIGRATION	- Auprès des immigrants - Accueil - Intégration - Rétention - Auprès des « Québécois de souche » - Information - Implication

3.3 - Forum d'avril 2013

En avril 2013, un troisième forum citoyens a eu lieu. Le but de ce forum était de se donner des objectifs spécifiques par rapport à chacune des priorités. Par contre, ce résultat n'a pas été totalement atteint, les objectifs établis étant plutôt de type généraux. On en retira tout de même une orientation générale vers laquelle les citoyens désiraient orienter les actions dans le quartier.

Détail important à mentionner, le comité de pilotage décida d'ajouter une cinquième priorité, étant donné que c'est un levier important pour lutter contre la pauvreté et que les données statistiques de ce portrait soulignaient qu'un effort devait être fait en ce sens. Finalement, deux objectifs furent classés en tant que « transversaux ».

Synthèse des objectifs généraux par thème

Services à la communauté

- Améliorer l'accès aux ressources
- Créer ou optimiser les ressources jugées nécessaires

Logement

- Faire connaître et défendre les droits des locataires
- Créer des logements sociaux
- Explorer les possibilités d'accession à la propriété pour les ménages à revenu modeste



Inciter les propriétaires à améliorer l'état de leurs logements

- Aménagement du territoire
- Faciliter les déplacements à l'intérieur du territoire
- Disposer de milieux de vie aménagés et agréables où tous les citoyens peuvent se côtoyer
- Vivre dans un environnement sain et sécuritaire



Immigration

- Lutter contre les préjugés et le racisme
- Améliorer l'accès au logement
- Améliorer l'accès aux emplois

Éducation et formation

- Mettre à jour et augmenter les connaissances des intervenants du quartier en ce qui a trait aux bonnes pratiques dans le domaine de l'éducation et de la formation
- Créer des partenariats et des projets école-communauté
- Valoriser l'éducation auprès des parents, des adolescents et des enfants
- Améliorer l'accès à la formation aux adultes sur le territoire

Objectifs transversaux

- Faire connaître les ressources aux citoyens
- Rendre les ressources facilement accessibles



④ Constats du portrait



④ Constats du portrait

Suite à l'écriture de ce portrait, il ressort selon nous neuf constats principaux qui devraient influencer nos actions. Nous les présentons ici.

1. La défavorisation, principalement matérielle, est présente et ce phénomène est en augmentation.

Le nombre d'aires de diffusion ayant une défavorisation élevée, que ce soit sur le plan matériel ou social, a augmenté entre 2001 et 2006, passant de 11 à 16. De plus, les statistiques d'ensemble du quartier Duberger-Les Saules démontrent clairement une défavorisation matérielle pour deux des trois indicateurs de l'indice Pampalon s'y rattachant, soit la proportion de personnes sans diplôme d'études secondaires et le revenu moyen, qui est de 5 180 \$ plus bas que celui observé sur le territoire du CSSS.

2. La défavorisation est particulièrement présente dans les communautés locales des secteurs Duberger Sud et Du Buisson.

Lorsqu'on répartit les indices de défavorisation par communauté locale, il apparaît clairement que Duberger Sud et Du Buisson sont des secteurs très défavorisés. Chacun présente cinq des six indicateurs de l'indice Pampalon sur la défavorisation. Ce fait se confirme si l'on ajoute les autres indicateurs proposés par le CSSS dans son étude sur la défavorisation. Ces deux communautés locales sont les plus peuplées du quartier, représentant près de 39 % de la population du quartier. Ce sont donc deux communautés locales où la pauvreté et l'isolement social risquent d'être très présents.

3. Malgré un bon taux d'emploi, les revenus sont bas, particulièrement chez les femmes.

L'activité économique dans la ville de Québec est bonne; le taux d'emploi en fait foi. La situation du quartier Duberger-Les Saules est similaire. Par contre, les revenus moyens des personnes sont bas, avec 27 942 \$ comparativement à 33 122 \$ pour le territoire du CSSS de la Vieille-Capitale en 2006. La différence entre hommes et femmes est aussi préoccupante, ces dernières ayant un revenu moyen plus bas de 9 621 \$ par rapport à celui des hommes. Cette situation prévaut

dans un contexte où les coûts de logement, de nourriture et de transport continuent d'augmenter, ce qui peut induire une situation de précarité économique pour certains.

4. Les personnes âgées vivant seules sont à risque d'isolement. Ce sont majoritairement des femmes.

Le vieillissement de la population se confirme dans Duberger-Les Saules. Sans être plus important qu'à l'échelle municipale, ce phénomène est tout de même présent avec un taux de 17,4 % de personnes de 65 ans et plus dans le quartier en 2011, une tendance qui est à la hausse. Le tiers de ces personnes vivent seules et 46,2 % d'entre elles n'ont pas de diplôme d'études secondaires. Nous croyons donc qu'il y a là un risque d'isolement social. Un fait à souligner : une grande majorité de personnes de 65 ans et plus vivant seules sont des femmes.

5. Il faut intervenir tôt dans le parcours éducatif des enfants et unir les forces de tous les acteurs concernés pour le faire.

Le parcours scolaire d'un enfant est fortement teinté des conditions qui prévalent au départ. Qu'il s'agisse de sa maturité scolaire, de son environnement social et matériel ou de la participation de ses parents, une multitude de facteurs influencent son parcours. Considérant les zones de défavorisation présentes dans le quartier, il est primordial de s'en préoccuper dès le départ et de réunir les forces de tous les acteurs.

6. L'immigration devrait aller en augmentant dans le quartier, et les besoins qui y sont associés aussi.

Le nombre d'immigrants ne cesse d'augmenter dans la région de la Capitale-Nationale. Nous pouvons donc prévoir une augmentation des besoins en accueil et en installation des immigrants, surtout lorsqu'on constate que malgré un niveau d'éducation élevé, ces immigrants ont de la difficulté à trouver un premier

emploi. De plus, l'intégration des immigrants nécessite le soutien de toute la communauté. L'intégration ne se limite pas à la question des services offerts par un organisme, mais dépend aussi des liens que les nouveaux arrivants créent avec leur voisinage et qui les aident à comprendre leur société d'accueil. L'immigration est résolument un enjeu qui nécessite l'apport des citoyens.

7. Parmi les personnes qui n'ont pas d'emploi, certaines sont très éloignées du marché du travail.

Le fait que le taux d'emploi dans le quartier soit élevé, mais que parallèlement, il existe des zones de défavorisation, porte à croire qu'une personne sans emploi est potentiellement plus éloignée du marché du travail. Ce pourrait être à cause d'une faible littératie, d'un manque de formation ou d'aptitudes sociales déficientes. Quelle qu'en soit la raison, nous pouvons penser que ces personnes auront besoin de plus qu'une simple formation de base pour intégrer le marché du travail.

8. L'accès restreint à des locaux pour les organismes communautaires nuit à la prestation de leurs services.

Un organisme communautaire a besoin de locaux permanents pour assurer son administration, offrir ses services et, souvent, devenir un milieu de vie qui favorise le bien-être des usagers. Si les locaux ne sont pas adéquats, s'ils sont trop dispendieux ou carrément absents, les services s'en trouvent limités. Les locaux à vocation publique du quartier sont actuellement utilisés au maximum de leur capacité, notamment par les loisirs, la culture et le scolaire. Ceci laisse peu de possibilités pour des locaux permanents destinés à des organismes communautaires. C'est un enjeu qu'il faudra résoudre rapidement et qui touche directement les personnes défavorisées.

9. Le sentiment d'appartenance est difficile à créer, mais est nécessaire pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Le sentiment d'appartenance est difficile à créer dans le quartier Duberger-Les Saules en raison de son histoire. Le taux élevé de mobilité dans les communautés locales des secteurs Duberger Sud et Du Buisson, ainsi que la toute nouvelle communauté locale de Du Domaine peuvent aussi ralentir la création de ce tissu social. Lorsqu'on lutte contre l'exclusion sociale, le sentiment d'appartenance est un ingrédient nécessaire. Sans compter que le principe d'approche territoriale intégrée y prend sa source. Il faut donc s'en préoccuper.



Autres pistes de réflexion

Nous ne prétendons pas que ces constats soient exhaustifs. Les moyens utilisés et l'information disponible imposent des limites. Une réflexion plus poussée sera sans doute de mise sur certains sujets. Voici donc quelques pistes de réflexion sur lesquelles il serait bon de nous attarder.

Avons-nous des « trous » de service dans le quartier ? Est-ce que les acteurs du milieu suffisent à la tâche ?

Quels sont nos réels besoins en logements sociaux ? Pour quels types de clientèles ? Sous quelles formes (coop, OBNL, HLM, etc.) ?

Quel est l'état de santé, et les besoins en ce sens, des personnes défavorisées de notre quartier ?

Quels sont les obstacles à l'accessibilité aux ressources d'aide pour les personnes défavorisées ?

Quel sera l'effet de l'augmentation de la défavorisation sur les organismes communautaires du quartier ?

Quels sont les besoins des travailleurs pauvres, considérant leur horaire de travail ?

Quel sera l'effet du vieillissement de la population sur le quartier ?

Qu'en est-il des personnes isolées ? Des familles monoparentales ? Des personnes handicapées ? Qui sont-elles ? Où sont-elles ? Quels sont leurs besoins ?

Quel est notre pouvoir sur les coûts de logement, de nourriture ou de transport ?

⑤ Conclusion



⑤ Conclusion

Ce portrait du quartier
Duberger-Les Saules fait suite au désir
de la Table de concertation Duberger-
Les Saules d'amorcer une démarche
d'approche territoriale intégrée (ATI).

Il s'agit d'une des premières étapes nécessaires à la création d'un plan d'action pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale dans notre quartier.

Ce portrait brosse un tableau très large de la situation du quartier. Il a été réalisé à partir des données quantitatives tirées de différents rapports et recensements et des données qualitatives issues de consultations citoyennes. Les neuf constats qui en ressortent sont en quelque sorte des « phares » dans une mer de possibilités. Ceux qui prendront connaissance de ce document pourront tout de même tirer leurs propres conclusions.

C'est donc un document très riche et utile que vous tenez entre les mains. Il pourra servir à de nombreux acteurs du quartier pour mettre en œuvre des projets qui feront certainement de Duberger-Les Saules un quartier solidaire !

ANNEXE 1 - Membres de la table de concertation duberger-les saules

Accès-Loisirs Québec

Agente de milieu interculturel dans l'arrondissement Les Rivières Alphabeille Vanier

Arrondissement Les Rivières

Bureau de la députée Annick Papillon

Bureau du député Sylvain Lévesque

Caisse Desjardins des Rivières de Québec

Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale Nationale

CDÉC de Québec

Centre local d'emploi Sainte-Foy

Centre Ressources Jardin de Familles

Cercle de Fermières Sainte-Monique Les Saules

CLD de Québec

Comité des saines habitudes de vie de Duberger-Les Saules Commission scolaire de la Capitale

Conseil de quartier Duberger-Les Saules

Conseillère municipale, district Duberger-Les Saules

CPE Allô mon ami II/Centre L'Univers des amis des Saules

CPE L'Essentiel

CPP St-François-Xavier/Ste-Monique

CSSS de la Vieille-Capitale - CLSC des Rivières

Direction régionale de santé publique

École primaire Du Buisson

École primaire Du Domaine

Entraide Les Saules

Fredette, Jean-Marc (citoyen)

Loisirs Duberger-Les Saules

Maison des jeunes L'Antidote de Duberger

Maison des jeunes de Les Saules et de Lebourgneuf

Partage Chrétien Ste-Monique Les Saules

Projet Pour l'enfance, j'y vais j'avance

Solidarité Familles Duberger-Les Saules

Société de Saint-Vincent de Paul de Duberger

YMCA du Québec

BIBLIOGRAPHIE

- Accès transports viables. Québec en mouvement, une ville plus verte, plus équitable, plus prospère, septembre 2010, 98 pages.
- Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Comprendre et agir autrement : pour viser l'équité en santé dans la région de la Capitale-Nationale, 2012, 161 pages.
- Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale. Portrait du réseau d'aide alimentaire de la région de la Capitale-Nationale 2009-2010, 2013, 102 pages.
- Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale. Du territoire aux communautés locales : Portrait de défavorisation du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, juillet 2011, 280 pages.
- Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale. Portrait de défavorisation des quartiers et des arrondissements du territoire du Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, avril 2008, 299 pages.
- Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion. Prendre la mesure de la pauvreté, 2009, 75 pages.
- Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. L'emploi pour lutter contre la pauvreté : les défis à relever. Synthèse, décembre 2012, 10 pages.
- Conseil de quartier Duberger-Les Saules. Mémoire du Conseil de quartier de Duberger-Les Saules sur le Plan de mobilité durable : Pour vivre et se déplacer, 26 septembre 2010, 7 pages.
- Corporation de développement économique communautaire de Québec. Le logement social et communautaire sur le territoire de la ville de Québec, juillet 2010, 151 pages.
- Direction régionale de santé publique de la Capitale-Nationale. Portrait de santé de la région de la Capitale-Nationale 2012, Québec, Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Direction régionale de santé publique, 2012, 401 pages.
- Dispensaire diététique de Montréal. Étude sur la détermination du coût du panier à provisions nutritif dans trois régions du Québec - rapport du projet - région de la Capitale-Nationale, 2011, 51 pages.
- Grenier, Lucien. Les Saules, paroisse Sainte-Monique 1945-1995, 1995, 121 pages.
- Institut de la statistique du Québec. *Bulletin statistique régional*. Édition 2013 - Capitale-Nationale, juillet 2013, 36 pages.
- Institut de la statistique du Québec. La littératie au Québec en 2003 : faits saillants, 2003, 12 pages.
- Institut national de santé publique du Québec. Guide méthodologique : l'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref, 2010, 8 pages.
- Legault, G. et Raché, L. L'intervention interculturelle, 2^e édition, 2008, Gaëtan Morin éditeur, 305 pages.
- Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 2004, 79 pages.
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. La planification de l'immigration au Québec pour la période 2012-2015, 2011, 33 pages.
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles. Portraits régionaux 2002-2011. Caractéristiques des immigrants établis au Québec et dans les régions en 2013, 2013, 53 pages.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS). Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire - mise à jour 2008, 2008, 37 pages.
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. La santé autrement dit... Pour espérer vivre plus longtemps et en meilleure santé, 2007, 21 pages.
- Ministère de la Santé et des Services Sociaux. La santé et ses déterminants : mieux comprendre pour mieux agir, 2012, 24 pages.
- Ministère des Finances et de l'Économie du Québec. Capitale Nationale - Portrait régional, été 2013, 11 pages.
- Ministère des Transports du Québec. Enquête origine-destination 2006 : La mobilité des personnes dans la région de Québec - Faits saillants, juin 2008, 23 pages.
- Mouvement des caisses Desjardins. « Région administrative de la Capitale Nationale - Survol de la situation économique », Études régionales, volume 8, région 03, octobre 2012, 12 pages.
- Ordre professionnel des diététistes du Québec. Agir ensemble pour contrer l'insécurité alimentaire, juin 1996, 36 pages.
- Québec. Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, L. R. Q., chapitre L-7, 2002, Québec, Éditeur officiel du Québec, c2002. À jour au 1^{er} août 2013.
- Service de transport adapté de la Capitale (STAC). Rapport d'activité 2012.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. L'Observateur du logement au Canada, 2009, 2009, 116 pages sans les annexes.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement. Rapport sur le marché locatif - RMR de Québec, automne 2012, 23 pages.
- Statistique Canada. Recensement 1996. Traitement réalisé par la Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division de l'urbanisme.
- Statistique Canada. Recensement 2001. Traitement réalisé par la Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division de l'urbanisme.
- Statistique Canada. Recensement 2006. Traitement par la Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division de l'urbanisme, novembre 2007.
- Statistique Canada. Recensement 2011. Traitement réalisé par la Ville de Québec, Service de l'aménagement du territoire, Division de l'urbanisme, décembre 2012.
- Ville de Québec, arrondissement Les Rivières. Liste des équipements récréatifs extérieurs, mise à jour le 8 janvier 2013.
- Ville de Québec, service de l'aménagement du territoire. Plan directeur du réseau cyclable, version finale, juin 2008.
- Ville de Québec. Neufchâtel Duberger Les Saules, de seigneurie en banlieue, 1988, 56 pages.
- Ville de Québec. Plan de mobilité durable - Document de consultation, juin 2010, 133 pages.
- Ville de Québec. Plan directeur du quartier Duberger, document d'orientation, 2006, 54 pages.
- Ville de Québec. Plan directeur du quartier Les Saules : document d'orientation, 2006, 60 pages.
- Ville de Québec. Portrait de la population immigrante de la ville de Québec, juin 2009, 75 pages.

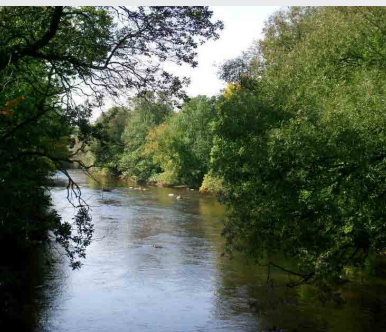


Table de concertation Duberger-Les Saules
3025, avenue Tassé, Québec (Québec) G1P 1T1
418 861-9333
concertation.dubbergerlessaules@videotron.ca